L'art comme propagande royale ? Henri II d'Angleterre, Aliénor d'Aquitaine et leurs enfants (1154-1204)

Martin Aurell

▶ **To cite this version:**

Martin Aurell. L'art comme propagande royale ? Henri II d'Angleterre, Aliénor d'Aquitaine et leurs enfants (1154-1204). 21st international IRCLAMA Colloquium, May 2014, Porec, Croatie. pp.22-40, 10.1484/J.HAM.5.107376 . halshs-01417377

HAL Id: halshs-01417377
https://shs.hal.science/halshs-01417377

Submitted on 16 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ART COMME PROPAGANDE ROYALE ? HENRI II, ALIÉNOR D'AQUITAINE ET LEURS ENFANTS (1154-1204)[1]

MARTIN AURELL

UDC: 929.731(44)"11/12"
72.033.5(44))"11/12"
Original scientific paper
Manuscript received: 10. 09. 2014.
Revised manuscript accepted: 17. 03. 2015.
DOI: 10.1484/J.HAM.5.107376

M. Aurell
Université de Poitiers-CESCM
24 rue de la Chaîne
86022 Poitiers (France)

Henry II and his children are struggling to govern the vast empire Plantagenet against the king of France and the local aristocracy, always ready to revolt. To affirm their power, they resort to art, which became an actual propaganda media, even if the word could seem anachronistic. They primarily sponsor architecture, while "Angevin" gothic spreads in their continental dominions. They thus highlight the churches, monasteries and hospitals they promote, in a similar way than castles, whose political significance is obvious. They use also funerary statues, stained glass and murals to exalt their royal power. The way they exploit art to political purposes is very well documented for 12th century. Thus their patronage raises complex methodological problems to the medievalist.

Keywords: patronage, propaganda, Angevin gothic, Plantagenêt kings, funerary statues, stained glass, murals

Le pouvoir se laisse raconter par l'image. Il se sert souvent d'elle pour s'imposer dans les esprits. Elle peut communiquer alors des idées qui façonnent la pensée des individus, qui orientent leurs décisions et qui infléchissent leur activité. Il n'est pas déplacé de qualifier un tel phénomène de « propagande », c'est-à-dire la diffusion d'une idéologie par laquelle le puissant prend ou conserve le pouvoir, obtenant des obéissances, des soutiens et des adhésions. Le terme englobe donc, de façon générale, toute forme de transmission d'informations de nature politique d'un centre, en l'occurrence la cour royale, vers une périphérie composée de châtelains, chevaliers ou marchands, mais aussi d'ecclésiastiques. Au Moyen Âge, tout comme de nos jours, les arts plastiques peuvent faire partie des médias qui répandent de la propagande.

Les assertions qui précèdent détonnent peut-être aujourd'hui dans le panorama méthodologique de l'histoire de l'art, tout comme dans celui de la critique littéraire ou de la philosophie. En effet, depuis la fin des années 1980, ces disciplines délaissent trop souvent le contexte socio-historique de la création artistique, poétique ou intellectuelle. Elles accordent une ontologie propre à l'œuvre et une personnalité presque surhumaine à l'artiste, à l'écrivain ou au penseur, comme s'il n'était nullement conditionné par le monde où il travaille. Est-ce une régression épistémologique ? Nous n'avons sûrement pas encore le recul nécessaire pour en juger, mais force est de constater qu'analyser la création artistique en dehors de son milieu diminue le dialogue entre les sciences académiques. Elle interdit trop souvent l'interdisciplinarité à l'historien de l'art. Elle prévient l'historien de la société, de la culture et du politique d'user de l'image ou du monument comme d'une source qui, au même titre que la charte, la chronique ou le rouleau comptable, l'aide à mieux comprendre sa période de prédilection.

ART, POUVOIR ET PROPAGANDE

En mettant la notion de pouvoir au cœur de notre réflexion, les maîtres d'œuvre du présent volume rendent sans doute hommage à Georges Duby, dont les travaux imposants reçoivent rarement l'accueil qu'ils méritent parmi les historiens de l'art[2]. Tranchées, mais non pas moins justes, certaines de ses affirmations les dérangent peut-être. L'un de ses livres s'ouvre ainsi : « L'art pour l'art ? Rien n'est plus absurde dans les sociétés anciennes. » Quelques lignes plus tard, la « délectation esthétique » provoquée par l'œuvre est reniée au profit de son instrumentalisation : « Ces monuments, ces objets, ces images étaient en premier lieu fonctionnels. Ils servaient. » Ou encore, en relation étroite avec la thématique de notre colloque : « L'œuvre d'art célébrait le pouvoir de Dieu, elle célébrait celui de ses serviteurs, celui des chefs de guerre, celui des riches. Ce pouvoir, elle le rehaussait. En même temps qu'elle le donnait à voir, elle le justifiait[3]. »

La notion de propagande n'est pas loin des analyses de Georges Duby sur le pouvoir et l'art. Un autre grand historien de sa génération, que nous venons tout récemment de perdre, Jacques Le Goff adopte ce concept dans ses analyses, mais « dans un champ sémantique vaste et flou » :

« La propagande peut être consciente ou inconsciente, volontaire ou spontanée [...]. Il y a déjà eu au Moyen Âge de véritables institutions de propagande [...]. Mais il faut

[1] La relecture et les conseils de Claude Andrault-Schmitt ont considérablement amélioré cet article. Plusieurs de ces références ont été fournies, avec sa générosité habituelle, par Nicholas Vincent. Joséphine Barthelet a préparé, à la photothèque du CESCM de l'Université de Poitiers, les clichés du présent article. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

[2] Dans son autobiographie, il dit lui-même avoir été « mis à l'index dans les instituts français d'histoire de l'art », *L'Histoire continue*, Paris, 1991, p. 134.

[3] *Art et société au Moyen Âge* [1995], in *L'Art et la société : Moyen Âge ; XXe siècle*, Paris, 2002, p. 41-46.

reconnaître que le Moyen Âge se situe dans une période qu'on peut appeler pré-propagandiste ou plutôt de propagande diffuse[4]. »

Cette dernière précision est importante. Tout comme le rejet de « l'art pour l'art », elle montre la forte altérité de l'époque médiévale par rapport aux XX[e] et XXI[e] siècles qu'il nous est donné de vivre. Des nuances doivent, en effet, être adoptées à l'heure d'utiliser pour le Moyen Âge le terme « propagande »[5], création moderne, s'il en est. Or, un anachronisme, parfaitement assumé et contrôlé, caractérise l'œuvre de Jacques Le Goff, comme celle de tous les historiens héritiers de Marc Bloch qui préconisait de vivre le présent pour comprendre le passé et de tirer de l'actualité de quoi questionner les sources anciennes. Il va de soi que la notion de propagande n'a pas, pour les médiévistes qui en usent, le même sens que pour les fondateurs du dicastère *De propaganda fide* au XVII[e] siècle, ni beaucoup moins pour les ministères du même nom des régimes totalitaires des années 1930[6]. Nous médiévistes employons pourtant bien des termes aussi inexistants avant l'époque moderne, et cependant combien utiles, tels « *féodo-vassalique* », « *élite* » *ou même* « *historiographie* ». Les mots ont une histoire changeante. Chaque intellectuel en limite ou en élargit le champ sémantique au gré de l'objet qu'il analyse. Pourvu qu'il prenne le soin préalable de les définir clairement, il ne saurait être critiqué sur ce point.

La royauté angevine d'Angleterre est un domaine de recherches aussi privilégié que précoce sur la narration, l'image et le pouvoir. À partir de 1154, Henri II obtient la couronne anglaise pour se trouver à la tête d'un vaste conglomérat de principautés territoriales que nous appelons, faute de mieux, l'Empire Plantagenêt. Deux ans auparavant, son mariage à Aliénor d'Aquitaine (†1204) l'a rendu seigneur de tous les territoires méridionaux de l'Ouest de la France. Il maîtrise donc un espace qui s'étend de l'Irlande orientale à l'Auvergne et de la Normandie à la Gascogne. Sa domination est, toutefois, loin d'être universellement acceptée. Elle porte ombrage aux rois de France. Louis VII (†1180), premier mari d'Aliénor, et son fils Philippe Auguste (†1223) le combattent continuellement. Ils savent jouer habilement de la double fidélité de ses vassaux, qui relèvent autant d'eux que des Plantagenêt. La noblesse angevine et poitevine conteste, en effet, régulièrement le gouvernement d'Henri II et de ses fils. Certes plus sporadiques, des révoltes aristocratiques explosent en Angleterre et en Normandie[7]. Enfin, le long conflit avec Thomas Becket (†1170), archevêque de Cantorbéry, montre les difficultés des rois Plantagenêt à contrôler l'Église[8]. Tous ces obstacles à leur affirmation politique expliquent, si besoin était, leur besoin de « faire de la propagande ». Henri II et ses fils ne sauraient vaincre sans convaincre.

Les relations qu'entretient, au Moyen Âge, le mécénat littéraire et artistique avec le pouvoir ont fait couler beaucoup d'encre. Pour simplifier, le débat oppose les tenants de « l'art pour l'art » ou de la « délectation esthétique » aux partisans de l'idéologie et de la propagande. Un beau dossier, à la fois littéraire et historiographique, relatif à Henri II et à Aliénor d'Aquitaine le prouve. Présentons d'abord, à l'état brut, les traces que nous en livre une documentation surprenante, eu égard à sa précocité, de précision. En 1155, Wace, un clerc issu de la noblesse anglo-normande, finit son *Roman de Brut*[9], qui adapte en français l'*Historia regum Britanniæ* (1136-1137) de Geoffroi de Monmouth[10]. Il en dédie peut-être alors un manuscrit à Aliénor d'Aquitaine, selon le témoignage tardif de Layamon, prêtre d'Ernley (Worcestershire), qui le traduit en moyen anglais entre 1191 et 1205[11]. Par cette dédicace, si elle a existé, Wace s'attire-t-il les grâces du couple royal ? C'est une hypothèse à prendre en compte, puisque Henri II lui obtiendra, probablement entre 1166 et 1169[12], une prébende canoniale à Bayeux pour qu'il rédige, dégagé de tout souci matériel, le *Roman de Rou*, une histoire des ducs de Normandie[13]. Il en compose quelque 15.000 vers octosyllabiques ou alexandrins, pour s'arrêter brusquement au milieu de son travail.

À une date inconnue, le roi dépossède de sa tâche Wace, qui s'en plaint amèrement[14]. Il la confie désormais à Benoît de Sainte-Maure, un clerc de Touraine qui vient de dédier

---

[4] *Conclusions*, in P. CAMMAROSANO (dir.), *Le Forme della propaganda politica nel Due e nel Trecento*, dir. Rome, 1994, p. p. 519-520. Voir aussi, plus récemment, M. AURELL (dir.), *Convaincre et persuader : communication et propagande aux XII[e] et XIII[e] siècles*, Poitiers, 2007.

[5] Pour l'art médiéval et moderne, voir A. ELLENIUS (dir.), *Iconographie, propagande et légitimation*, Paris, [1998] 2001.

[6] Le terme est pourtant régulièrement contesté. Sur le sujet qui nous occupe, voir récemment un excellent article qui lui préfère « faste » selon l'acception que Paul Veyne donne à la manifestation du pouvoir impérial à Rome, P. COURROUX, *L'historiographie française à la cour des Plantagenêt : propagande ou faste monarchique ?*, in *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 57, 2014, p. 225-244.

[7] Sur les relations entre les Plantagenêt et la noblesse, voir tout récemment M. BILLORÉ, *De Gré ou de force : l'aristocratie normande et ses ducs (1150-1259)*, Rennes, 2014.

[8] M. AURELL, *L'Empire des Plantagenêt (1154-1224)*, Paris, 2003.

[9] *Wace's* Roman de Brut, *A History of the British,* éd. et trad. J. WEISS, Exeter, 2002 [1999].

[10] « Historia Regum Britanniæ », éd. E. FARAL, d'après le ms 1125 de Trinity College (Cambridge), *La Légende arthurienne : études et documents,* Paris, 1993 [1929], t. 3, p. 61-303 ; *The* Historia regum Britannie *of Geoffrey of Monmouth. I: A Single-Manuscript Edition from Bern, Burgerbibliothek, MS. 568*, éd. N. WRIGHT, Woodbridge, 1984, *The* Historia Regum Britannie *of Geoffrey of Monmouth. II: The First Variant Version: A Critical Edition*, éd. N. WRIGHT, Cambridge, 1988.

[11] *Þa makede a frenchis clerc / Wace wes ihoten þe wel couþe writen / & he hoe ȝef þare æðelen Ælienor / þe wes Henries quene þes heȝes kinges, Layamon's Brut*, éd. G.L. BROOK, R.F. LESLIE, Londres, 1963, t. 1, p. 2, v. 20-23. Ces quatre vers sont extraits de « Cotton Caligula », l'un des deux manuscrits médiévaux du *Brut* de Layamon. Remarquons toutefois que le seul autre manuscrit médiéval du *Layamon*, « Cotton Otho », certes moins fiable que « Cotton Caligula », ne contient pas cette dédicace. Aucun des dix-neuf manuscrits complets du *Roman de Brut* de Wace, non plus.

[12] F.H.M LE SAUX, *A Companion to Wace*, Woodbridge, 2005, p. 2.

[13] *Li reis Henris li Secunt ; / cil me fist duner, Deus lui rende, / a Baieues une provende,* Wace, *Roman de Rou,* éd. et trad. A.J. HOLDEN, G.S. BURGESS, E. VAN HOUTS, St Helier (Jersey), 2002, p. 110, III, v. 172-174, repris avec quelques variantes à la p. 214, III, v. 5313-5318.

[14] *Die en avant qui dire en deit ; / j'ai dit por Maistre Beneeit, / qui cest'ovre a dire a emprise / com li reis l'a desor lui mise ; / quant li reis li a rové faire / laissier la dei, si m'en dei taire. / Li reis jadis maint bien me fist, / mult me dona, plus me pramist, / e se il tot doné m'eüst / ço qu'il me pramist, mielz me fust ; / nel poi aveir, ne plout al rei, / mais n'est mie remés en mei, Ibid.*, p. 338, III, v. 11419-11430.

son *Roman de Troie à « la riche dame du riche roi », « sans pareille », « une femme unique au monde », « en qui toute science abonde »*[15], vraisemblablement Aliénor[16]. La cadence de son écriture est soutenue. Sa *Chronique des ducs de Normandie* contient, en effet, 44.000 vers, trois fois plus que le *Roman de Rou* de Wace. Benoît se permet d'éreinter son concurrent, alors qu'il dresse un portrait bien plus flagorneur que lui du duc Richard I[er] (†996) : « Cela me rend bien malheureux qu'on taise sa haute science, comme le fit maître Wace, ce que je ne pourrais jamais faire[17]. » Il est difficile pour un médiéviste de ne pas lire une telle critique sous un jour idéologique.

Pour résumer, les deux chroniqueurs ont laissé dans leurs œuvres quelques éléments sur leur admiration pour la reine, sur le patronage du roi et sur leur rivalité. Les données sur la commande, au cours des années 1155-1180, de l'histoire des ducs de Normandie, certes nombreuses pour l'époque, n'en restent pas moins éparses et ténues. C'est pourquoi les spécialistes ont du mal à les interpréter. Deux hypothèses semblent s'esquisser autour du problème du remplacement de Wace par Benoît de Sainte-Maure. Comme on pourrait s'y attendre, la première insiste sur les raisons politiques qui ont poussé Henri II au changement et la seconde sur les raisons esthétiques.

Pour les tenants d'un patronage idéologique, Wace aurait été congédié pour son indépendance d'esprit. Il n'a, par exemple, jamais loué la sacralité ducale. Proche de l'évêque de Bayeux, partisan de Thomas Becket, il ne veut hausser la dynastie d'Henri II dans la sphère du surnaturel, mais au contraire la cantonner aux seules affaires temporelles[18]. Autre élément qui aurait dérangé le roi : sa rigueur historique ne ralentit pas seulement son travail[19]. Elle lui interdit aussi le panégyrique injustifié des ancêtres de son patron, un Angevin souhaitant être associé à la prestigieuse généalogie des ducs de Normandie. Au sujet du désaccord qui s'ensuit, Françoise Le Saux, meilleure spécialiste actuelle de l'auteur, a pu écrire : *Instead of propaganda, Henri II got history*[20]. D'une part, la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Bâtard (†1087) n'enthousiasme guère Wace, comme si elle n'était pas fondée sur le plan juridique. Il insinue, d'autre part, que Robert Courtheuse avait plus de droits sur le trône que son frère cadet Henri I[er] (†1135), grand-père d'Henri II qui lui doit, par sa mère, la couronne[21]. Enfin, originaire d'une vieille lignée de l'île de Jersey, Wace est attaché à plusieurs membres de l'aristocratie anglo-normande qui prennent les armes contre le roi à l'occasion de la grande révolte de 1173 : il fait l'éloge de leurs aïeux à propos de la bataille de Hastings (1066)[22].

Paru tout récemment en 2013, un livre de Charity Urbanski examine, dans une identique perspective idéologique, l'historiographie en langue vernaculaire promue par Henri II. Cette historienne insiste, en effet, sur la volonté politique affichée par le roi d'affirmer son pouvoir et de légitimer sa dynastie face à une aristocratie qu'une vingtaine d'années de guerre civile a rendue aussi férue de son indépendance que séditieuse envers la royauté. Wace communie avec les aspirations de cette noblesse en révolte. Il incarnerait, somme toute, une historiographie « subversive » à l'opposée de Benoît de Sainte-Maure, porte-parole du discours « officiel »[23]. Son refus de soutenir, dans le *Roman de Rou*, le programme autocratique d'Henri II lui vaut logiquement l'éviction au profit de son rival, bien plus soumis à son patron.

Contrairement aux précédents, d'autres chercheurs préfèrent l'esthétique à la politique pour expliquer la disgrâce de Wace. La qualité de l'écriture de Benoît de Sainte-Maure serait supérieure au point de séduire Henri II[24]. Puisque les sources restent muettes sur ce point, il semble peu prudent de s'aventurer dans le domaine des goûts stylistiques du Plantagenêt. C'est une voie différente qu'empruntent les belles études de Peter Damian-Grint afin de critiquer la portée idéologique du patronage royal[25]. Elles insistent sur les règles historiographiques et rhétoriques propres à son temps, que Benoît se limite à respecter rigoureusement : fidélité aux *Gesta Normannorum ducum*, l'original qu'il traduit au pied de la lettre, emprunt de *topoï*, providentialisme ou justice immanente de Dieu ici-bas, exemplarité des actes posés par les personnages, didactisme… Selon ce médiéviste, Benoît « n'invente rien ». Chez lui, « l'historiographe l'a emporté sur le propagandiste de façon absolue ». Les anecdotes sur la sainteté des ducs deviennent ainsi « des détails pittoresques, des fioritures dans les marges ». Aussi conventionnels seraient leurs miracles, alors que la *Chronique des ducs de Normandie* décrit la cérémonie de leur couronnement à Westminster sans le sacre, l'onction

---

[15] *En cui tote science abonde, / a la cui n'est nul seconde / que el mont seit de nule lei / Riche dame de riche rei, Le Roman de Troie de Benoît de Sainte-Maure,* éd. L. CONSTANS, Paris, 1906, t. 2, p. 302, v. 13465-13468 (v. *13439-13442*).

[16] Le point d'interrogation est encore de mise, comme souvent lorsqu'il s'agit d'Aliénor d'Aquitaine à qui on a beaucoup donné en matière de mécénat, il y a un demi-siècle, pour tout retirer depuis une dizaine d'années. Voir la mise au point récente de P. COURROUX, *L'historiographie française… op. cit.* (n. 6), et plus généralement K.M. BROADHURST, *Henry II of England and Eleanor of Aquitaine: Patrons of Literature in French?*, in *Viator*, 27, 1996, p. 53-84.

[17] *Mais moct me torne a grant meschef / Que sa haute escience tace / Autresi cum fist maistre Wace : / Ce ne porreie-je unques faire, Chronique des ducs de Normandie,* éd. C. FAHLIN, Uppsala, 1954, t. 2, p. 112, v. 25836-25839, d'après la variante en note infrapaginale au vers 25838.

[18] J.-G. GOUTTEBROZE, *Pourquoi congédier un historiographe? Henry II Plantagenêt et Wace (1155-1174)* in *Romania*, 112, 1991, p. 289-311.

[19] E.M.C. VAN HOUTS, *History and Family Traditions in England and the Continent, 1000-1200*, Aldershot (Hampshire), 1999, X et XI.

[20] *A Companion to Wace, op. cit.* (n. 12), p. 278.

[21] J. BLACKER, *Wace's Craft and His Audience: Historical Truth, Bias, and Patronage in the Roman de Rou*, in *Kentucky Romance Quarterly*, 31, 1984, p. 355-362, *"La geste est grande, longue et grieve a translater": History for Henry II* in *Romance Quarterly*, 37, 1990, p. 387-397.

[22] M. BENETT, *Poetry as History? The "Roman de Rou" of Wace as a Source for the Norman Conquest*, in *Anglo-Norman Studies*, 5, 1982, p. 21-39.

[23] *Writing History for the King: Henry II and the Politics of Vernacular Historiography*, Ithaca (NY), 2013, p. 213.

[24] F. MICHEL, *Introduction* in *Chronique des ducs de Normandie par Benoît*, Paris, 1836, t. 1, p. XXVIII ; G. PARIS, compte rendu à *Le* Roman de Rou*, éd. H. Andresen* in *Romania*, 9, 1880, p. 592-614 ; P. DRONKE, *Peter of Blois and Poetry at the Court of Henry II* in *Mediæval Studies*, 38, 1976, p. 187 ; H. E. KELLER, *La chanson de geste et son public,* in J. de CALUWÉ (dir.), *Marche romane : mélanges Jeanne Wathelet-Willem*, Liège, 1978, p. 284-285.

[25] *Benoît de Sainte-Maure et l'idéologie Plantagenêt*, in M. AURELL, N.-Y. TONNERRE (dir.), *Plantagenêts et Capétiens : confrontations et héritages,* Turnhout, 2006, p. 413-427 ; *Propaganda and* essample *in Benoît de Sainte-Maure's "Chronique des ducs de Normandie"*, in *The Medieval Chronicle*, 4, 2006, p. 39-52.

par les évêques, censée accroître la dimension surnaturelle de la royauté. En définitive, dans la création de l'œuvre, Benoît n'aurait pas innové en matière politique, mais il aurait, tout simplement, choisi la convention. En revanche, Henri II n'aurait pas apprécié les libertés de Wace à l'égard de traditions historiographiques universellement respectées.

Les découvertes des tenants de l'idéologie et celles des tenants de la rhétorique sont les unes plus riches que les autres. À considérer leur passionnant débat sur le mécénat royal, l'on s'interdira de rejeter l'une ou l'autre méthode. Un attachement trop étroit aux règles de sa propre science appauvrit. Au contraire, l'interdisciplinarité favorise une approche globale de l'œuvre littéraire. S'il la néglige, l'historien oubliera, d'une part, les contraintes rhétoriques et le poids des modèles qui conditionnent tout texte. D'autre part, le littéraire commettra d'innombrables contresens, car bien des allusions de l'auteur à son époque lui échapperont. Tout texte se comprend, de façon inextricable, par son intertextualité et par son contexte. Le même constat est applicable à l'œuvre d'art. Le monument ou l'image doit autant à la tradition artistique qu'à son temps.

Pour Henri II et pour sa femme Aliénor d'Aquitaine, apparaître comme les mécènes généreux de romanciers, de poètes et de conteurs est une forme de propagande, aussi vague et diffuse soit-elle, qui leur a indiscutablement réussi. Au XIII^e^ siècle, le couple est remémoré par les romanciers arthuriens. Autour de 1200, l'exemple de Layamon faisant de la reine la principale destinataire du *Brut* anglo-normand est fort parlant. Prologues et épilogues du roman français en prose réservent à son mari un rôle aussi prépondérant dans le patronage littéraire. Dans les années 1225-1230, la *Quête du saint Graal,* la *Mort le roi Artu* et, peu avant 1240, le *Tristan* en prose et le *Guiron le Courtois* font d'Henri II le destinataire par excellence de leur récit, et même une figure emblématique de mécène à l'image de Salomon, le roi sage, ou d'Arthur lui-même, à qui les chevaliers de la Table Ronde racontent, de retour à sa cour, leurs aventures pour être aussitôt couchées par écrit[26]. Au moins une miniature d'un manuscrit arthurien du XIII^e^ siècle présente le couple royal, assis en majesté sur deux trônes, en train de recevoir les œuvres des écrivains de leur suite[27]. Ces auteurs tardifs valorisent *a posteriori* le patronage d'Henri II et d'Aliénor d'Aquitaine, dont la féminité est indispensable à un mécénat pétri de courtoisie. Leur prestige est-il aussi grand dans les arts visuels ?

LE PRESTIGE DU ROI BÂTISSEUR

« Qui veut la paix prépare la guerre. » L'adage latin cadre bien avec la politique édilitaire d'Henri II et ses fils qui n'ont de cesse que de quadriller de forteresses leurs vastes territoires. Leurs châteaux marquent de leur emprise l'espace. Quoique menaçants, ils sont censés assurer une paix durable à leurs sujets. Pierre de Blois (†1212), l'un des clercs les plus flagorneurs de l'entourage d'Henri II, ne dit rien d'autre dans la lettre qu'il adresse, vers 1175, à son ami Gautier Ophamil, archevêque de Palerme :

« Notre roi aspire à la paix ; victorieux dans les batailles, il se couvre de gloire une fois les hostilités terminées. Ce qu'il cherche à obtenir avant tout, c'est la paix de son peuple. Ses pensées, ses paroles, ses actions : tout reste subordonné à cet objectif [...]. C'est toujours de la paix de son peuple qu'il s'agit, lorsqu'il reçoit, qu'il amasse ou qu'il dépense des sommes colossales. Personne ne déploie plus de goût que lui pour bâtir des remparts, des enceintes et des fortifications, pour creuser des fossés, pour aménager des réserves de pêche et de chasse et pour construire des palais. Personne n'est plus somptueux[28]. »

Robert de Torigni (†1186), abbé du Mont-Saint-Michel, est également un proche d'Henri II, dont il a tenu la fille Mathilde sur les fonts baptismaux. Sa *Chronique* s'arrête longuement, l'année 1161, sur ses constructions :

« À la frontière du duché de Normandie, il améliora ou il rénova presque tous ses châteaux, et notamment Gisors. Près de Rouen, à Quevilly, il construit une demeure royale avec sa réserve de chasse, le tout entouré d'une palissade. Il édifia une léproserie admirable à Caen. Il restaura le palais et la chambre du trésor, situés devant la tour de Rouen. En dehors de Normandie, dans le royaume d'Angleterre, dans le duché d'Aquitaine et dans les comtés d'Angers, du Mans et de Tours, il bâtit des châteaux et des palais ou il en restaura les anciens[29]. »

Plus loin, à l'année 1169, Robert de Torigni évoque les « fossés profonds et larges, creusés entre la France et la Normandie, pour empêcher toute déprédation[30] », autrement dit pour ralentir les campagnes militaires menées par Louis VII et ses guerriers au sud du duché, et plus encore leurs chevauchées, razzias et autres opérations de moindre envergure[31]. Par ailleurs, la portée de ces « Fossés-le-roi », encore visibles de nos jours le long de la Sarthe et de l'Avre[32], est doublement symbolique. D'une part, ils rendent patente la frontière qui sépare le royaume de France de la Normandie dont Robert lui-même revendique le statut « allodial », dégagé de tout service féodal et même de toute dépendance envers le Capétien[33]. D'autre part, ces travaux pharaoniques « sont des annonces publiques de la munificence royale[34] ».

Guerrier et administrateur, le roi édifie des châteaux, des palais fortifiés, des bureaux protégés par des tours et des

[26] E. BAUMGARTNER, *Figures du destinateur : Salomon, Arthur, le roi Henri d'Angleterre*, in I. SHORT, *Anglo-Norman Anniversary Essays* (ANTS 2), Londres, 1993, p. 1-10.

[27] Bibliothèque Nationale de France, *Lancelot,* ms fr 123, fol. 229. Sur les miniatures arthuriennes et leur capacité à transmettre des messages, en l'occurrence religieux, voir C. GIRBEA, *Communiquer pour convertir dans les romans du Graal (XII^e^-XIII^e^ siècles),* Paris, 2010, p. 336-443.

[28] *Epistolæ*, in PL 207, col. 198C-200A, *ep*. 66. Trad. ci-dessus, légèrement modifiée par l'auteur, d'E. TÜRK, *Pierre de Blois : ambitions et remords sous les Plantegenêts,* Turnhout, 2006, p. 179.

[29] *Chronique*, éd. L. DELISLE, Rouen, 1872, t. 1, p. 331-332.

[30] *Ibid.*, t. 2, p. 13.

[31] D. POWER, *The Norman Frontiers in the Twelfth and Early Thirteenth Century*, Cambridge, 2004, p. 361, 397, 467-468.

[32] D. LEPLA, *Les Fossés royaux et la notion de marche militaire au sud de l'ancien duché de Normandie (XI^e^-XII^e^ siècles)*, La Chapelle-Montligeon (Orne), 2006.

[33] *The Gesta Normannorum Ducum of William of Jumièges, Orderic Vital and Robert de Torigny*, éd. E. VAN HOUTS, Oxford, 1992, t. 2, p. 286. Voir Y. SASSIER, *Louis VII*, Paris, 1991, p. 219

[34] *The massive dykes that Henry II built to contain the flood plain, like the ditch he commanded in 1169 to partition Normandy from France, were publicly advertised acts of royal munificence*, N. Vincent, *The Great Lost Library of England's Medieval Kings? Royal Use and Ownership of Books*, 1066-1300, in K. Doyle, S. McKendric (dir.), *1000 Years of Royal Books and Manuscripts*, Londres, 2014, p. 73.

Fig. 1.— Château du Coudray-Salbart (Cl. Crozet, avant 1954-CESCM)

enceintes avec leurs fossés. Ses bâtisses proclament, haut et fort, son pouvoir. Les fauteurs de troubles qui oseraient le défier seront vite écrasés. La justice qui règle les conflits ou la victoire qui met fin aux hostilités apporte la paix et, avec elle, les chantiers de bâtiments militaires censés la perpétuer. À l'image des tours et donjons, l'autorité princière est certes répressive, mais, incidemment, au détour d'une phrase de Robert de Torigni, une léproserie montre la sensibilité d'Henri II pour les malades et miséreux. Vis-à-vis de ses ennemis, toutefois, la crainte doit prévaloir sur l'estime qu'apportent l'assistance et la charité.

Un autre clerc au service des Plantagenêt, Giraud de Barri (†1223) raconte comment, vers 1175, dans le Vexin, à la frontière de l'Île-de-France, des émissaires de Louis VII sont fortement impressionnés par la « beauté et la puissance » de l'un des châteaux d'Henri II, par ses dimensions, par la taille de ses pierres et par la hauteur de ses tours. Seul Philippe Auguste, encore enfant, qui les accompagne dans leur ambassade, boude, dédaigneux, leur plaisir[35]. En dépit de son tendre âge, il est déjà prêt à en découdre par les armes avec la maison d'Anjou. Adulte, il s'engagera jusqu'au bout dans le combat contre elle. Le succès finira par lui sourire. Giraud déteste les Plantagenêt qui ont toujours apposé leur veto à son accession à l'évêché gallois de Saint David's. Il ne peut s'empêcher de rappeler leur défaite finale par le roi de France.

Au cours des dernières décennies, les forteresses d'Henri II et de leurs fils ont fait l'objet de nombreuses études castellologiques. Celles qu'ils ont construites en Grande-Bretagne profitent, depuis longtemps, d'un vaste inventaire raisonné[36]. Château-Gaillard, point d'orgue du savoir-faire poliorcétique de Richard Cœur de Lion, verrou de la Normandie trop vite enlevé par Philippe Auguste, a été fouillé il y a une dizaine d'années[37]. À la même époque, Marie-Pierre Baudry soutient une thèse de doctorat sur les fortifications Plantagenêt du Poitou[38]. Elle mentionne les centaines de constructions militaires en bois ou terre, bâties à la hâte au cours d'une campagne éphémère pour être aussitôt abandonnées. Elles n'ont guère résisté au passage du temps. Une douzaine de châteaux poitevins en pierre, commandités par Henri II ou ses fils, subsistent cependant. C'est autour de 1200 et pendant un quart de siècle que les Plantagenêt suivent les travaux du Coudray-Salbart, près de Niort (fig. 1). Le château présente

[35] *Cum plurimi Francorum castellum oppositum attentius intuentes pulchritudinem ejus et fortitudinem, nuper nimirum in immensum adaucti et pariis egregie lapidibus aereisque turribus et arduis in altum exstructi, multa cum admiratione laudarent, De Principis instructione liber*, éd. G.F. WARNER (RS 21), Londres, 1891, t. 8, p. 289, III, 25.

[36] R.A. BROWN, H.M. COLVIN, A.J. TAYLOR (dir.), *The History of the King's works : 1-2, The Middle Ages*, Londres, 1963.

[37] D. PITTE, *Château-Gaillard : recherches historiques et archéologiques (1991-2000)*, Nojeon-en-Vexin (Eure), 2003.

[38] *Les fortifications Plantagenêt en Poitou,* Paris, 2001.

Fig. 2.— Détail de l'enceinte de Poitiers (Cl. Courbières-Durand, 1988-CESCM)

plusieurs caractéristiques qui se retrouvent dans d'autres fortifications de leur domaine : tour-porte circulaire, tours de flanquement à éperon en amande et gaine de circulation ajoutée en fin de chantier[39].

Le plus souvent, les Plantagenêt interviennent sur des sites occupés de longue date. Ils modifient notamment le dispositif défensif des villes, dont ils doublent les enceintes (fig. 2). À Poitiers ou à Thouars, ils les font descendre jusqu'aux rivières pour mieux les utiliser en tant qu'obstacles naturels ou pour en contrôler directement les ponts. Toujours dans les centres urbains, ils fortifient, referment et isolent le donjon royal, à l'image de Niort[40]. Les châteaux d'Henri II et de ses fils sont construits entièrement en pierre de taille, que les seigneurs poitevins, moins fortunés, doivent réserver, au profit de simples moellons, aux seuls angles et embrasures. Enfin, les tours des Plantagenêt sont souvent voûtées, ce qui facilite leur défense sommitale. Elles comportent, sur plusieurs niveaux, des chambres de tir, dont les archères ou arbalétrières — à niches ou d'étriers et avec des fentes de visée — sont de plus en plus perfectionnées. Ces progrès sont souvent dus à des architectes et à des ingénieurs qui ont parfois participé à la croisade[41]. Ils comportent des frais considérables. C'est, en effet, dans les fortifications que s'engouffre une grande partie du budget des rois d'Angleterre.

Comme tous les rois médiévaux, les Angevins veulent léguer d'eux l'image de princes bâtisseurs d'églises, monastères et hôpitaux. Il est significatif que, dans ses enluminures, le chroniqueur Matthieu Paris (1200-1259) dessine presque toujours les différents rois d'Angleterre avec un sanctuaire en miniature, soit dans leurs mains, soit en arrière-plan de leur portrait. À suivre l'iconographie du moine de Saint Albans, leur patronage architectural devient l'attribut par excellence de la royauté, presque au même titre que la couronne qu'ils portent, que l'épée de justice qu'ils brandissent ou que le trône sur lequel ils s'assoient en majesté. Leurs monuments religieux perpétueront leur souvenir. Plus que les fortifications, les églises et les fondations de bienfaisance leur semblent destinées à durer. Il en va de même pour la voierie, pour les ponts ou pour les digues, au sujet desquelles Robert de Torigni manifeste, une fois de plus, toute son admiration envers Henri II :

« Pour contenir les crues de la Loire, qui perdaient les moissons et les fenaisons, le roi fit lever, dans le comté d'Anjou, des retenues, qu'on appelle « turcies », sur presque trente milles. Il ordonna aussi de construire des maisons pour ceux qui les entretenaient, qu'il exempta de service militaire et de toute autre obligation envers le fisc[42]. »

En définitive, la même propagande qui présente le roi en pacificateur mentionne explicitement tous les travaux destinés au bonheur matériel et au salut spirituel de ses sujets. L'entourage d'Henri II a dû répéter à satiété l'idée d'une paix bâtisseuse, qu'on retrouve, de façon inattendue, au détour des chartes de sa chancellerie. L'une d'entre elles dit, par exemple, qu'il donne une terre aux Templiers afin qu'ils y construisent un moulin « pour le salut de mon âme et pour la stabilité de mon royaume[43] ». Les activités édilitaires du roi pacifient ses terres.

Le thème du prince victorieux à la guerre et bâtisseur à la paix — que l'historienne de l'art Lindy Grant a abondamment repéré dans la littérature latine de la cour d'Henri II[44] — est développé dans une perspective historique par Giraud de Barri. Dans son *Instruction du prince* (1195-1217), il prend pour modèle quatre des plus grands empereurs : Auguste, Vespasien, Constantin et Charlemagne. Ils sont, tous, loués certes pour leurs victoires militaires, pour leur noblesse d'âme et pour leur sens de la justice, mais aussi pour leur mécénat architectural. Au sujet d'Auguste, Giraud cite le mot que lui attribue Suétone : « J'ai trouvé Rome en brique, je la laisse en marbre ! » Il campe Vespasien en constructeur du Colisée, en restaurateur du Capitole et en réparateur de tant d'autres monuments que le feu a détruits. Après sa conversion, Constantin ferme les temples païens et bâtit des églises à leur place, à commencer par Saint-Jean du Latran et Saint-Pierre du Vatican. Enfin, Charlemagne suit une politique identique, car « dans toute l'étendue de son empire, il construisit des basiliques, les restaura et les orna[45] ». L'*Instruction du prince* est destinée à éduquer les futurs gouvernants, auxquels Giraud propose pour modèle

[39] M.-P. BAUDRY, *Le château du Coudray-Salbart*, in *Bulletin archéologique du C.T.H.S.*, 23-24, 1991, p. 137-212.

[40] *EAD.*, *Le Château de Niort*, Prahec (Deux-Sèvres), 2013.

[41] N. PROUTEAU, *Bâtisseurs, ingénieurs et fortifications au temps des croisades*, thèse de l'Université de Toulouse II, Ph. Sénac (dir.), 2005 (sous presse).

[42] *Chronique*, éd. DELISLE, *op. cit.* (n. 29), t. 2, p. 13-14. La charte de cette exemption a été conservée, *Recueil des actes d'Henri II*, éd. L. DELISLE, E. BERGER, Paris, 1916, t. 1, p. 509-510, n° CCCLXXVI (1156-1173).

[43] *Pro salute anime mee et pro stabilitate regni mei, Ibid.*, p. 234, n° CXXVIII (1159).

[44] *Le patronage architectural d'Henri II et de son entourage*, in *Cahiers de civilisation médiévale*, 37, 1994, p. 73-84.

[45] *De Principis instructione...*, *op. cit.* (n. 35), p. 51-52, 19, 86-87, 125, I, 15, 18, 20.

des empereurs pacificateurs et bâtisseurs et, pour contre-modèle, des tyrans violents, incendiaires et destructeurs[46].

Le patronage d'Henri II prend parfois un visage autoritaire, voire ouvertement agressif. Galéran de Beaumont (†1166), comte de Meulan, membre de la très haute aristocratie de sa cour, richement possessionnée de part et d'autre de la Manche, en fait l'amère expérience à son détriment[47]. En 1138, il fonde le monastère cistercien de Bordesley, dans l'un de ses domaines du Worcestershire, en y installant des moines de Garendon (Leicestershire), une abbaye créée, cinq ans auparavant, par son frère jumeau Robert de Leicester. Vers 1150, Galéran confie à Haimon, abbé de Bordesley, le second établissement cistercien qu'il fonde sur ces terres, cette fois-ci sur le continent, au Valasse, en pays de Caux. Selon la chronique rédigée au XII[e] siècle par ses moines, il honore ainsi le vœu qu'il contracte, au cours d'une tempête effroyable, sur le navire qui le ramène de la seconde croisade[48].

Fig. 3.— Hôpital de Saint-Jean d'Angers (Cl. CESCM Reproduction)

Le patronage de Galéran de Meulan sur Bordesley et le Valasse ne tiendra pas. C'est l'impératrice Mathilde et son fils Henri II qui le lui ôteront. Autour de 1157, ils se proclament « fondateurs » des deux établissements cisterciens qu'ils affilient d'office à l'abbaye de Mortemer, établie en 1134 par Henri I[er][49]. Toujours d'après le *Chronicon valassense*, Galéran entre en colère en apprenant l'arrivée des moines de Mortemer, qui lui est imposée sans consultation préalable. En représailles, il leur retire une partie de ses donations, mais il revient sur sa décision au bout d'un an[50]. Afin de bien marquer son patronage sur le Valasse, Henri II encourage la construction d'une nouvelle église abbatiale, assistant avec apparat à sa consécration en 1181[51]. La cérémonie est officiée par l'ensemble de l'épiscopat normand, devant l'aristocratie locale : la publicité de son mécénat est ainsi largement assurée. Dans cette affaire, les motivations religieuses du roi ne sont évidemment pas à exclure, mais elles sont mêlées d'antagonisme politique. En effet, Galéran, le plus riche et influent des nobles normands, a servi pendant la guerre civile Étienne de Blois (†1154), le rival de l'impératrice Mathilde. Pour préserver ses domaines du Vexin, à la frontière de l'Île-de-France, il entretient d'excellents rapports avec Louis VII, l'ennemi invétéré des Plantagenêt[52]. Henri II n'aime pas ce double jeu. Il n'est pas malheureux de gêner l'affirmation, auprès du prestigieux ordre cistercien en plein essor, de ce sire qu'il maîtrise si mal.

LES CONSTRUCTIONS DU PREMIER GOTHIQUE « ANGEVIN »

Un noble tourangeau, certes d'une maison bien moins en vue que les Beaumont, entre comme eux en conflit avec les Plantagenêt pour son patronage architectural. Tout avait pourtant très bien commencé pour lui. Dans sa jeunesse, Étienne de Tours, seigneur de quelques petits fiefs à Marçay et à Vou, près de Loches, gagne la confiance d'Henri II, qui le nomme, autour de 1165, son sénéchal pour l'Anjou. Sa charge le rend responsable de la guerre dans les pays ligériens, mais aussi de leur fiscalité et du trésor royal entreposé au château de Chinon. Elle lui apporte une fortune considérable, qu'il dépense dans de multiples constructions. La plus impressionnante d'entre elles est l'hôpital de Saint-Jean d'Angers, bâti, autour de 1180[53], dans des formes architecturales extrêmement novatrices et audacieuses (fig. 3). Elles correspondent au gothique de l'ouest de la France, qu'on a souvent qualifié *à tort* de « Plantagenêt » et plus correctement d'« angevin ». Leur spécificité tient surtout à la voûte bombée ou domicale, dont la clef est visiblement plus haute que les arcs doubleaux ou formerets.

Le roi devient jaloux du prestige d'Étienne de Tours. Il n'apprécie guère l'ostentation, ni le respect et l'admiration que son sénéchal peut tirer de la beauté monumentale de l'hôpital de Saint-Jean. Il s'en approprie purement et sim-

[46] Parmi ces tyrans, dans la seconde partie de son livre, Giraud, désenchanté, place Henri II lui-même, F. LACHAUD, *Le* Liber de principis instructione *de Giraud de Barry*, in *Eadem*, L. SCORDIA (dir.), *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Rouen, 2007, p. 113-142.

[47] D. CROUCH, *The Beaumont Twins : the Roots and Branches of Power in the Twelfth Century*, Cambridge, 1986, p. 69-71, 196-207 ; L. GRANT, *The Architecture of the Early Savignacs and Cistercians in Normandy*, in *Anglo-Norman Studies*, 10, 1987, p. 124-125.

[48] *Chronicon Valassense*, éd. A. du MONSTIER, F. SOMMÉNIL, Rouen, 1868, p. 8.

[49] *Sciatis dominam et matrem meam Matil[dim] imperatricem et me fundasse abbatiam de Bordeslegha, Recueil des actes d'Henri II, op. cit.* (n. 42), t. 1, p. 222, n° CXVII (1156-1159) ; *Sciatis me et Henricum regem, filium meum, fundasse abbatiam Sancte Marie de Voto, Ibid.*, p. 384, n° CXXXVI (1157-1164).

[50] *Sed ab adventu statim eorum motus est indginatione comes Gualerannus adversus illos, quod, eo inconsulto, vel Bordesleienses ipsum locum deservissent vel hii vacantem occupassent. Plus anno continuo continuit in ira sua*, *Ibid.*, p. 23.

[51] *Gallia christiana in provincia ecclesiasticas distributa*, Paris, 1759, t. 11, col. 313C (5 III 1181).

[52] CROUCH, *The Beaumont Twins..., op. cit.* (n. 47), p. 29-78.

[53] Plus précisément, entre 1176 et 1183, d'après Bénédicte Fillon et Daniel Prigent, dans un article à paraître dans *L'Art en Anjou au temps de Saint Louis*, Rennes, PUR, renseignement aimablement communiqué par Claude Andrault-Schmitt.

plement en déclarant, dans deux lettres patentes envoyées partout dans les années 1180-1183, qu'il l'a fondé, et même qu'il l'a fait construire, de ses propres aumônes[54]. En dépit de l'humiliation, Étienne reste fidèle jusqu'au bout à Henri II. Au printemps de 1189, pour empêcher la progression des troupes de Philippe Auguste et de son allié Richard Cœur de Lion, en guerre contre son père, il met même le feu au faubourg du Mans. L'été, Henri II meurt, abandonné de tous, et Richard se saisit de son héritage. Il se débarrasse définitivement d'Étienne que sa fiscalité et son incendie ont rendu des plus impopulaires. Il l'accuse de concussion et il l'emprisonne. Il lui impose, de surcroît, une amende de 30.000 livres, puis de 15.000 autres, qui le ruinent définitivement[55]. Sa disgrâce avait-elle été préparée par la construction de l'hôpital Saint-Jean qui le rendait, aux yeux de tous, plus riche que le roi lui-même[56] *?*

Le dernier exemple de dépossession mémorielle d'un bâtiment par Henri II concerne Ebbes II de Déols qui fonde, en 1148, une abbaye cistercienne à Varennes au cœur de son domaine, au sud du Berry. Il est le plus puissant des seigneurs de cette principauté frontalière, devenue souvent le théâtre des affrontements entre le roi d'Angleterre et le roi de France. Sachant qu'ils peuvent compter au besoin sur l'appui des Capétiens, les membres de son lignage n'hésitent pas à contester la domination d'Henri II. En 1177, Ebbes III désobéit à l'ordre du roi de donner la main de sa nièce Denise, et avec elle son riche héritage, à l'Anglo-Normand Baudouin de Reviers, comte de Devon à la fidélité sans faille envers les Plantagenêt. Pour parer aux représailles, il fortifie sa ville de Châteauroux, qu'Henri II ne peut prendre qu'au bout d'un long siège. L'épisode montre que la rivalité entre le roi d'Angleterre et les Déols peut aller jusqu'au conflit armé[57]. Elle se manifeste aussi de façon bien plus larvée. Pour revenir à Varennes, il faut citer l'inscription épigraphique qu'Henri II commande d'enlever. Le roi en parle explicitement dans l'une de ses chartes :

« Sachez qu'Ebbes [II] de Déols m'a concédé de retirer la plaque qu'il avait posée lors de fondation de l'église de Varennes, pour laquelle il existait un différend entre nous. Par conséquent, je déclare en être le fondateur, le gardien et le défenseur[58]. »

Cette plaque correspond sans doute à la première pierre du monastère, posée en grande pompe lors d'une cérémonie qui met en valeur la largesse du donateur[59]. En l'occurrence, elle devient plutôt une « pierre d'achoppement » entre le roi et l'un des seigneurs de son territoire. Par la propagande qu'elle répand, elle apparaît, en somme, comme l'un des multiples enjeux de la lutte d'influences qu'ils se livrent pour le contrôle de la région. Enfin, de nos jours, les bâtiments de l'abbaye de Varennes, profondément remaniés au XIII[e] siècle, ne conservent guère d'éléments originels[60]. Nous ne saurons donc jamais si ceux-ci répondaient, en raison du patronage royal, aux critères du gothique « angevin ».

Il n'empêche que d'autres églises du centre de la France répondent à cette appellation. Elles ont, pourtant, été construites, contrairement à Varennes, sans influence aucune de la maison d'Anjou. Dans les années 1180-1220, les chanoines de Saint-Yrieix, aux confins du Limousin et du Périgord, sont les maîtres d'œuvre d'une vaste collégiale dont le chœur est pourvu d'une voûte bombée à liernes, aisément assimilable au gothique angevin[61]. Or, son long chantier est ponctué des hostilités du vicomte de Limoges, seigneur de leur village, et peut-être même du doyen de leur communauté, contre Henri II[62]. L'exemple prouve, si besoin était, que le critère dynastique et le critère stylistique ne font pas toujours bon ménage. L'historienne de l'architecture Claude Andrault-Schmitt ajoute d'autres arguments contre la formule « style Plantagenêt » : son absence en Normandie et en Angleterre, cœur de la domination d'Henri II et de ses descendants ; le faible financement des nouveaux chantiers par la royauté anglaise ; des constructions à voûte domicale se poursuivant dans le Centre-Ouest de la France au-delà de 1204, voire de 1224, époque où les domaines continentaux de Jean Sans Terre et de son fils Henri III finissent par se réduire à la seule Gascogne[63]...

Aux préventions qui viennent d'être énoncées, il faut ajouter la complexité du phénomène que nous appelons — encore faute de mieux et de façon anachronique,

---

[54] *De propriis elemosinis meis fundavi, Recueil des Actes de Henri II, op. cit.* (n. 42), t. 2, p. 207, n° DCIV (IV 1180-1182) ; *Fundasse et construxisse apud Andegav[ium], juxta fontem Sancti Laurentii, hospitale quoddam*, *Ibid.,* p. 243, n° DCXXXII (1181-I 1183). *Cf.* GRANT, *Le patronage architectural...*, *op. cit.* (n. 44), p. 82, en dissipant une petite ambiguïté dans la citation de la seconde charte : *exclusam meam Andegav[ensem], quam ex propriis sumptibus meis feci et primo lapide fundavi*, *Ibid.,* p. 243, n° DCXXXII. Henri II ne prétend pas avoir mis la première pierre de l'hôpital tout entier, mais juste de l'écluse qui est l'objet de l'acte de donation, où il s'autoproclame, au passage, fondateur et constructeur de l'ensemble de l'établissement. La forme féminine du pronom relatif (*quam*) renvoie à l'écluse (*exclusa*) et non pas l'hôpital (*hospitale*, neutre qui aurait exigé *quod*).

[55] J. BOUSSARD, *Le Comté d'Anjou sous Henri Plantegenêt et ses fils (1151-1204)*, Paris, 1938, p. 53-54, 85-86, 114-117, 125.

[56] La construction d'un hôpital relève certainement de l'assistance des malades et de la charité. La réputation d'Etienne ne semble pourtant pas en avoir été grandie, du moins à la cour royale d'Angleterre. Vers 1225, Jean le Trouvère insinue notamment son avarice, tandis qu'il décrit son refus de distribuer, selon la coutume, de l'argent aux pauvres à l'occasion des funérailles d'Henri II, *History of William Marshal,* éd. A.J. HOLDEN, D. CROUCH, trad. angl. S. GREGORY, Londres, 2002, t. 1, p. 466, v. 9173-9208.

[57] G. DEVAILLY, *Le Berry du X[e] au milieu du XIII[e] siècle*, Paris-La Haye, 1973, p. 405-412 ; N. VINCENT, *William Marshal, King Henri II, and the Honour of Châteauroux*, in *Archives*, 25, 2000, p. 1-14.

[58] *Recueil des actes d'Henri II*, *op. cit.* (n. 42), t. 1, p. 230-231, n° CXXIV (1159?).

[59] GRANT, *Le patronage architectural...*, *op. cit.* (n. 44), p. 81.

[60] C. ROBERGE, *Les Abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Bourges aux XII[e] et XIII[e] siècles*, thèse inédite de doctorat de l'Université de Paris X, J.-P. CAILLET (dir.), 2011, t. 1, p. 450-469, 588, 600-605.

[61] C. ANDRAULT-SCHMITT, *La reconstruction de la collégiale limousine de Saint-Yrieix (1181) : une ambition monumentale dans le goût Plantagenêt*, in *Cahiers de civilisation médiévale*, 36, 1993, p. 115-140 ; *Les "belles formes et la hardiesse de la structure" de la collégiale : questions d'archéologie monumentale*, in *Eadem*, PH. DEPREUX (dir.) *Les Chapitres séculiers et leur culture : vie canoniale, art et musique à Saint-Yrieix (Vie-XIII[e] siècle)*, Limoges, 2014, p. 345-390

[62] J.-P. THUILLAT, À propos du séjour de Henri II en pleine reconstruction de la collégiale de Saint-Yrieix (juin 1182), *Ibid.*, p. 237-243.

[63] *Le mécénat architectural en question : les chantiers de Saint-Yrieix, Grandmont et Le Pin à l'époque de Henri II*, in M. AURELL (dir.), *La Cour Plantagenêt (1154-1204)*, Poitiers, 2000, p. 235-276 ; *L'architecture "angevine" à l'époque d'Aliénor*, in *Idem* (dir.), *Aliénor d'Aquitaine*, numéro 81 hors série de la revue *303, arts, recherches et création*, Nantes, 2004, p. 99-107.

comme pour « propagande » — le « mécénat ». Preuve en sont les relations accidentées entre le rois d'Angleterre et Grandmont[64]. Le premier prieuré de cet ordre a été fondé en Limousin par les disciples de l'ermite Étienne de Muret (†1124). Ces religieux ont vite fait de gagner l'estime d'Henri II, qui suit parfois leurs conseils, y compris en matière fiscale[65]. Il demande même, certes dans un premier testament sans lendemain daté de 1170, d'être enterré dans leur maison mère[66]. Il les prend donc sous son patronage, les comblant de dons et encourageant leurs fondations dans l'ensemble de ses terres. Il veille, en particulier, sur le chantier de l'église Notre-Dame de Grandmont. Pour couvrir son toit, il fait même transporter du plomb, extrait des mines de Carlisle (Cumbria), par les ports de Newcastle et de La Rochelle, puis par une longue route terrestre, comme l'atteste la comptabilité de l'Échiquier des années 1175-1176[67]. Les exemples de l'aide qu'Henri II, puis ses fils Richard Cœur de Lion et Jean Sans Terre, prodiguent à cette fondation pourraient être multipliés.

De leur côté, les Grandmontains auraient-ils rejeté le soutien d'Henri II afin de condamner le meurtre de Thomas Becket dans la cathédrale de Cantorbéry ? À l'époque moderne, le mauriste Edmond Martène (1654-1739) édite trois lettres, dont les versions médiévales sont aujourd'hui perdues, par lesquelles les supérieurs de l'ordre laissent exploser leur sainte colère en apprenant, début 1171, l'assassinat. Il est probable que ces missives, dont la teneur sort de l'ordinaire, soient des faux des XIII^e^ et XIV^e^ siècle[68], ou que, dans le meilleur des cas, elles aient été interpolées à l'époque moderne. Dans l'une d'entre elles, le prieur Guillaume de Treignac morigène le roi pour le crime. Il lui dit avoir congédié ses ouvriers travaillant au chantier de Notre-Dame afin de marquer son désaccord[69]. Même fausse, la lettre reprendrait-elle une tradition plus ancienne sur la présence à Grandmont d'artisans gagés par Henri II et sur leur licenciement ultérieur ? Si tel était le cas, l'anecdote montrerait l'indépendance d'esprit des frères envers le pouvoir du roi et leur détachement à l'égard de ses subventions. Elle prouverait aussi leur conscience du bénéfice qu'Henri II pouvait tirer, sur le plan politique, de son patronage édilitaire. En le refusant, Guillaume de Treignac nuirait à ses intérêts. Il aurait, en définitive, cherché à se désolidariser de lui, mais aussi à saper, en guise de punition pour l'assassinat de Becket, l'un des fondements de son affirmation en Limousin. En effet, le mécénat est une source indéniable de prestige, qui attire au roi l'adhésion de l'aristocratie des environs de Grandmont.

LA SCULPTURE AU SERVICE DE LA ROYAUTÉ

En 1101, une communauté de religieuses et de religieux s'installe, sous la conduite du prédicateur itinérant Robert d'Arbrissel, à Fontevraud, aux confins de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou. À la longue, cette situation stratégique accroît son intérêt politique, probablement contre les vœux de son fondateur. Les ducs d'Aquitaine lui font régulièrement des dons. En 1152, alors que leur héritière Aliénor épouse Henri II, son abbesse n'est autre que Mathilde d'Anjou, tante de son nouveau mari. La reine d'Angleterre se rend souvent au monastère où elle place, pour de brèves périodes certes[70], son fils Jean et sa fille Jeanne, qui portent précisément le nom de l'Évangéliste qui est, avec la Vierge, l'un des deux patrons de la communauté de Fontevraud[71]. À la fin de ses jours, Aliénor s'y retirera[72]. Il est fort probable que la décision d'en faire la nécropole de sa famille lui revienne largement.

Le 6 juillet 1189, Henri II meurt dans son château de Chinon, à vingt kilomètres de Fontevraud. La dépouille — portant la couronne, le sceptre, l'anneau et les autres *regalia* et vêtements du sacre[73] — y est très vite transférée,

[64] Il existe plusieurs études sur les Plantagenêt et Grandmont. Voir récemment C. Andrault-Schmitt, *Le mécénat architectural en question..., op. cit.* (n. 63), p. 243-257, *Grandmont and the English Kings*, in *Processes and Patrons (Conference of the British Archaeological Association & MNAC, Barcelona, April 2014)*, conférence inédite aimablement communiquée par l'auteur.

[65] En 1177, le roi ordonne le moratoire des dettes des croisés, *intuitu divine amoris et prece bonorum hominum de Grandimonte motus*, ROGER DE HOWDEN, *Chronica*, éd. W. STUBBS (RS 51), Londres, 1869, t. 2, p. 146, [BENOÎT DE PETERBOROUGH, fausse attribution pour ROGER DE HOWDEN], *Gesta Henrici Secundi*, éd. W. STUBBS (RS 49), Londres, 1867, t. 1, p. 194.

[66] *Præecepit [...] quod [...] corpus suum deferrent ad sepeliendum apud apud Grandem Montem, qui parum distat a Sancto Leonardo. Et ipse ostendit eis quandam cartam, quam boni homines de Grandi Monte ei fecerunt de corpore suo sepeliendo, in exitu capituli domus Grandis Montis, ad pedes magistri ejusdem domus, qui ibidem sepultus est. Cum autem hæc audissent, vehementer mirati sunt, et hoc concedere noluerunt dicentes hoc esse contra dignitatem regni sui. Ipse vero magis ac magis instabat ut hoc fieret*, *Gesta Henrici Secundi*, *Ibid.*, t. 1, p. 7.

[67] *Et pro locandis II navibus ad ducendum plumbum quod rex dedit ecclesie de* Grosmunt *a Novo Castello usque ad Rochell[am] LI l[ibras] et IX s[olidos] et IIII d[enarios] per breve regis [...]. Minaria Carleolii [...]. Et pro plumbo ad opus domus Dei de Grantmonte XL l[ibras] per breve regis, Great Roll of the Pipe for the Twenty-Second Year of the Reign of King Henry the Second, A.D. 1175-1176*, Londres, 1904, t. 25, p. 137 et 141. Voir R.F. HOMER, *Tin, Lead and Pewter*, in J. BLAIR, N. RAMSAY (dir.), *English Medieval Industries : Craftsmen, Techniques, Products,* Londres, 1991, p. 64, F. MADELINE, *Le don de plomb dans le patronage monastique d'Henri II Plantagenêt*, in *Archéologie médiévale,* 39, 2009, p. 31-52, ainsi que la contribution de Stéphanie Diane Daussy au présent volume.

[68] *Scriptores ordinis Grandimontensis*, éd. J. BECQUET (CC CM 8), Turnhout, 1968, p. 162. De façon anachronique pour les années 1170, une des trois lettres contient le chiffre du verset d'un psaume, J. BARRAU, *Bible, lettres et politique : l'Écriture au service des hommes à l'époque de Thomas Becket*, Paris, 2014, p. 106.

[69] *Nolo vos ignorare quod a die qua didicimus vos lethaliter cecidisse, operarios remisimus devotionis vestræ ædificantes ecclesiam domus tuæ Grandimontis, ne in ullo tecum participes essemus*, *Materials for the History of Thomas Becket, archbishop of Canterbury,* éd. J.C. ROBERTSON, J.B. SHEPPARD (RS 67), Londres, 1885, t. 7, p. 448, *ep.* 745.

[70] C. BOWIE, *The Daughters of Henry II and Eleanor of Aquitaine*, Turnhout, 2014, p. 57.

[71] Il se peut toutefois que Jean soit né le 27 décembre, jour de la Saint-Jean, ce qui expliquerait son nom de baptême, sans exclure cependant l'attachement à Fontevraud, A.W. LEWIS, *The Birth and Childhood of King John: Some Revisions*, in B. WHEELER, J.C. PARSONS (dir.), *Eleanor of Aquitaine: Lord and Lady*, New York, 2002, p. 159-175.

[72] R. FAVREAU, *Aliénor d'Aquitaine et Fontevraud*, in *Aliénor d'Aquitaine*, *op. cit.* (n. 63), p. 41-45.

[73] [ROGER DE HOWDEN], *Gesta Henrici Secundi*, *op. cit.* (n. 65), t. 2, p. 71. Giraud de Barri, qui présente la mort misérable d'Henri II en tant que punition divine, reconnaît également que sa dépouille a été apprêtée avec les symboles de la royauté, mais vieux et de mauvaise qualité, *De Principis instructione*, *op. cit.* (n. 35), p. 305, III, 28. La coutume de parer le cadavre du roi des *regalia* est attestée en France depuis la mort, en 986, de Lothaire, dernier représentant de la dynastie carolingienne, A. ERLANDE-BRANDENBOURG, *La mort du roi Henri II*, in *Bulletin de la Société des amis du Vieux Chinon*, 9, 1988, p. 125-134.

peut-être le lendemain même, selon les témoignages de Roger de Howden (†1201) et, plus tardif, vers 1225, de Jean le Trouvère, biographe de Guillaume le Maréchal[74]. L'élection de cette sépulture intervient au détriment de Grandmont, que le roi avait choisi, une vingtaine d'années auparavant, dans un vieux testament. Une raison infondée pour expliquer le changement porte sur le besoin d'éviter un long voyage estival jusqu'en Limousin au cadavre en décomposition[75]. L'argument ne tient pas. *A contrario*, l'enterrement à Fontevraud de Richard Cœur de Lion, pourtant tué à Châlus, un village situé entre Limoges et Périgueux, infirme la thèse de l'impossibilité de transporter alors sur deux cents kilomètres une dépouille mortelle. Il est vrai qu'il est mort en avril, et non pas en juillet comme son père, mais la thèse thermique n'est guère convaincante pour un climat atlantique. C'est aussi oublier la qualité des techniques médiévales d'embaumement, voire tout simplement l'existence de cercueils relativement étanches. Enfin, à l'époque, dans les pays méditerranéens, où les chaleurs estivales sont bien plus élevées, le cadavre est parfois conservé sur le lieu de décès, le temps d'une première décomposition, qui réduit les désagréments de l'odeur et les risques de maladies. Il est transporté ensuite vers sa dernière demeure[76].

Il a été avancé que c'est le roi lui-même agonisant[77], voire le dernier carré des fidèles l'entourant sur son lit de mort — notamment son fils illégitime Geoffroi, devenu peu après archevêque d'York, et Guillaume le Maréchal[78] —, qui auraient choisi Fontevraud. Le moribond et ses plus proches conseillers auraient ainsi pris à la hâte une décision de la plus haute importance religieuse et politique. Une dizaine d'années après le trépas, le chroniqueur Guillaume de Newburgh (1136-1198), chanoine augustin dans le lointain Yorkshire, semble corroborer une telle improvisation : « Comme il l'avait ordonné d'une pieuse dévotion à la dernière extrémité (*in extremis*), son corps fut transporté au célèbre et noble monastère de femmes de Fontevraud[79]. » Pourtant, ce témoignage n'exclut pas la simple confirmation par le roi, au seuil de la mort, d'une décision longuement mûrie et déjà exprimée au cours des mois ou des années précédentes.

Aliénor d'Aquitaine a dû peser sur le choix de Fontevraud, même s'il est excessif d'affirmer que la décision lui revient en propre[80]. En 1189, elle ne semble guère manifester de ressentiment envers son mari[81]. Si elle est captive depuis la révolte de 1173, les conditions de sa résidence surveillée semblent peu contraignantes et assez confortables. Le couple a pu se concerter sur le sujet. Apprenant sur l'île la nouvelle de son décès, la reine verse des aumônes aux nonnes d'Amesbury, prieuré de Fontevraud dans le Wiltshire, ainsi qu'au clergé du diocèse de Winchester et aux chartreux en échange de suffrages pour son âme[82]. En outre, elle jouit d'un fort ascendant sur son fils Richard Cœur de Lion, le nouveau roi[83]. L'été de 1189, elle demeure certes au sud de l'Angleterre. Il n'empêche que des messagers font constamment la navette entre elle et son fils, au nom duquel elle gouverne l'île et pour lequel elle prépare le couronnement qui se déroule à Westminster le 13 septembre[84]. Un courrier a pu transmettre à Richard que la veuve entérinait le choix de sépulture de son mari.

Des considérations plus générales militent en faveur de l'association d'Aliénor d'Aquitaine à la désignation de Fontevraud. Au Moyen Âge, le clergé rend l'épouse responsable du salut de son mari[85]. Dans l'aristocratie, il lui revient, en outre, de garder la mémoire de la maison qui l'a adoptée

---

[74] *In crastino autem obitus illius, cum portaretur ad sepeliendum, Chronica, op. cit.* (n. 65), t. 2, p. 367, *Gesta Henrici Secundi, op. cit.* (n. 65), t. 2, p. 71 ; *Puis le porterent de Chinon / li Mareschal e li baron / en lor cols jusqu'a Frontevalt, History of William Marshal, op. cit.* (n. 56), t. 1, p. 468, v. 9221-9223.

[75] « Grandmont était bien plus éloigné de Chinon, l'été s'avérait exceptionnellement chaud », C.T. WOOD, *La mort et les funérailles d'Henri II*, in *Cahiers de civilisation médiévale*, 37, 1994, p. 120-121 ; *anyone cared to take his body in a summer that was proving exceptionaly hot*, *Idem*, *Fontevraud, Dynasticism and Eleanor of Aquitaine*, in *Eleanor of Aquitaine..., op. cit.* (n. 71), p. 413-414. Il n'existe malheureusement pas de données précises sur les températures de juillet 1189.

[76] X. DECTOT, *Les Tombeaux des familles royales de la péninsule ibérique au Moyen* Âge, Turnhout, 2009, p. 35.

[77] J.-M. BIENVENUE, *Henri II Plantegenêt et Fontevraud*, in *Cahiers de civilisation médiévale*, 37, 1994, p. 31.

[78] WOOD, *La mort...*, *op. cit.* (n. 75), p. 121.

[79] *Historia rerum Anglicarum*, in *Chronicles of the Reigns of Stephen, Henry II, and Richard I,* éd. R. HOWLETT (RS 82), Londres, 1884, t. 1, p. 278.

[80] *Cf. contra* : Éléonore d'Aquitaine du avoir à ce moment-là un rôle prépondérant [...]. C'est donc sans doute elle qui fit porter le corps d'Henri II à Fontevrault, A. ERLANDE-BRANDENBURG, *Le cimetière des rois à Fontevrault*, in *Congrès archéologique de France, 122e session, Anjou*, Paris, 1964, p. 483. Il est vrai que Giraud de Barri semble abonder dans ce sens. Il présente, du moins, l'enterrement d'Henri II à Fontevraud comme une punition divine (*quasi ultione divinitus data*) pour avoir voulu forcer sa femme à y prendre le voile, *De Principis instructione*, *op. cit.* (n. 35), p. 306, III, 28. Giraud raconte pourtant cet épisode par ouï-dire quelque vingt-cinq ans après. Il dénigre alors de façon systématique le roi d'Angleterre, et il veut prouver que ses péchés ont fait tomber sur lui le courroux de Dieu, qui lui envoie les pires misères.

[81] Son veuvage améliore néanmoins sa condition à en croire le témoignage, une trentaine d'années plus tard, de Jean le Trouvère, qui affirme que, peu après qu'elle eût appris la mort de son mari, Guillaume le Maréchal *la trova delivrée à Wincestre / plus a ese k'el ne sout estre, History of William Marshal, op. cit.* (n. 56), t. 1, p. 482, v. 9509-9510 : « À Winchester, il la trouva libérée et plus à l'aise qu'à son habitude. » Faut-il comprendre *delivrée*, « libérée », au sens propre de sortie de captivité ou au sens figuré de délivrance psychologique apportant la joie ?

[82] *Episcopatus Vintonensis [...] Et in elemosina regine pro anima viri sui II marcas [...]. Monialibus de Ambr[resbyria] XX marcas de dono regine pro salute anime regis per idem breve, et fratribus de Chartuse V marcas de dono regine pro anima viri sui per idem breve, The Great Roll of the Pipe for the First Year of the Reign of King Richard the First, A.D. 1189-1190*, éd. J. HUNTER, Londres, 1844, p. 6 et 197.

[83] « Aucun roi adulte ne reçut une aide plus précieuse de sa mère que Richard au cours des neufs années et demie de son règne », J. GILLINGHAM, *Telle mère, tel fils : Aliénor et Richard*, in *Aliénor d'Aquitaine*, *op. cit.* (n. 63), p. 27, col. 1 ; *It is unlikely that any king ever received more valuable assistance from his mother than did Richard from Eleanor*, R.V. TURNER, *Eleanor of Aquitaine, Queen of France, Queen of England,* New Haven (Ct.)-Londres, 2009, p. 258, avec un renvoi à la citation précédente.

[84] *Ibid.*, p. 258-260 ; J. GILLINGHAM, *Richard I*, New Haven (Ct.)-Londres, 1999, p. 105-107 ; N. VINCENT, *Aliénor, reine d'Angleterre*, in *Aliénor d'Aquitaine*, *op. cit.* (n. 63), p. 61.

[85] M. AURELL, *Le Chevalier lettré : savoir et conduite de l'aristocratie aux XII^e^ et XIII^e^ siècles,* Paris, 2011, p. 387-388.

lors de ses noces, d'obtenir des suffrages pour ses défunts et de les commémorer au jour anniversaire de leur mort. Plus précisément, toute dame conserve un droit de regard sur la nécropole familiale[86]. Or, Fontevraud est certes un monastère double, composé de femmes et d'hommes, mais les premières y jouent un rôle prépondérant en raison de leur règle plus stricte, de leur supériorité numérique et du fait que le gouvernement de l'ensemble du monastère revient à leur abbesse. Entre ses murs, féminité et commémoration se mêlent inextricablement.

En 1199, dix ans après la mort d'Henri II, Aliénor d'Aquitaine est — cette fois-ci bien davantage que pour son mari — responsable de l'enterrement à Fontevraud de son fils Richard Cœur de Lion. Fin mars, apprenant sa blessure au siège de Châlus, elle accourt à son chevet, puis ramène sa dépouille jusqu'au monastère[87]. À peine quelques semaines plus tard, elle accueille sur ses terres sa fille cadette Jeanne, comtesse de Toulouse, qui fuit la révolte de l'aristocratie du Lauraguais et la trahison de ses propres troupes. En septembre, âgée de trente-quatre ans, elle meurt en couches à Rouen, non sans avoir au préalable pris le voile des moniales de Fontevraud[88]. En tant que religieuse, Jeanne a dû reposer dans le cimetière des sœurs[89]. À son tour, cinq ans plus tard, Aliénor accompagnera les siens dans leur dernière demeure. Après avoir soutenu l'accession au trône de son dernier fils Jean San Terre, elle s'est retirée avec quelques dames de compagnie et quelques clercs dans un hôtel du village de Fontevraud, pour participer à la vie religieuse de l'abbaye et pour veiller ses défunts[90]. La mort la surprend à Poitiers le 1er avril 1204[91]. Son cadavre est ramené aussitôt au monastère[92].

En 1189, Henri II est enterré dans le chœur même des moniales de Fontevraud[93]. Il en va de même pour son fils Richard en 1199 et pour sa femme Aliénor en 1204. Comme l'avait remarqué de longue date Alain Erlande-Brandenburg[94], meilleur connaisseur français de l'art funéraire médiéval, ces inhumations sont exceptionnelles parce que les communautés féminines excluent de leur clôture toute présence d'hommes, même décédés. L'ensevelissement au chœur, en face de l'autel principal de l'église abbatiale, apparaît comme un privilège encore plus rare. Les cisterciens le réservent, par exemple, à leur seul fondateur. Il n'empêche qu'Aliénor connaissait le tombeau de son premier mari, le roi Louis VII (†1180), enterré, dans cet emplacement prestigieux, dans l'abbaye du même ordre à Barbeau, qu'il avait certes lui-même fondée (fig. 4).

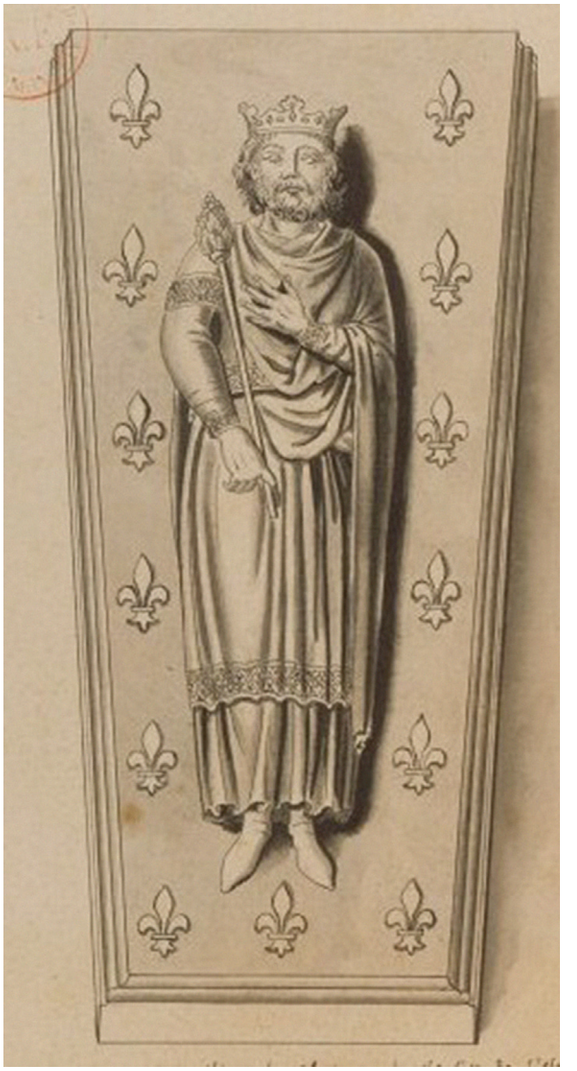

Fig. 4.— Gisant de Louis VII à Barbeau d'après la gravure reproduite dans Dom Bernard de Montfaucon, Monuments de la monarchie française*, Paris, 1729-1733.*

[86] K. NOLAN, *The Queen's Choice: Eleanor of Aquitaine and the Tombs at Fontevraud*, in *Eleanor of Aquitaine..., op. cit.* (n. 71), p. 377-405.

[87] *Matrem quæ apud Fontem Ebraldi morabatur, literis accesersivit [...]. Cujus corpus exenteratum et apud moniales Fontis Ebraldi delatum, dominica in Palmis* [11 avril], *juxta patrem suum regio honore ab episcopo Linolniensi humatum est*, RAOUL DE COGGESHALL, *Chronicon Anglicanum*, éd. J. STEVENSON (RS 66), Londres, 1875, p. 96. Sur le dépècement de son cadavre et sur la date du 6 avril pour sa mort, voir ROGER DE HOWDEN, *Chronica*, *op. cit.* (n. 51), t. 4, p. 84. Voir GILLINGHAM, *Richard I*, *op. cit.* (n. 84), p. 324-325.

[88] Ces événements sont surtout connus par le récit d'un mauriste du début du XVIII[e] siècle, qui avait probablement consulté des sources aujourd'hui perdues, *Histoire générale du Languedoc,* éd. C. DEVIC, J. VAISSETTE, Toulouse, 1879 [1749], t. 6, p. 189. Ils sont corroborés par ROGER DE HOWDEN (voir note ci-dessous) et par quelques chartes. Voir BOWIE, *The Daughters..., op. cit.* (n. 70), p. 186-189, TURNER, *Eleanor..., op. cit.* (n. 83), p. 285-286 et N. VINCENT, *Patronage, Politics and Piety in the Charters of Eleanor of Aquitaine*, *Plantagenêts et Capétiens..., op. cit.* (n. 25), p. 45.

[89] *Obiit in Normannia apud Rothomagum et delata ad abbatiam Frontis Ebraudi ibidem sepulta est inter velatas*, ROGER DE HOWDEN, *Chronica*, *op. cit.* (n. 51), t. 4, p. 96. L'effigie funéraire de Jeanne à Fontevraud, qui la représentait couronnée, voilée et à genoux, a dû être sculptée pour le mausolée érigé seulement au XVII[e] siècle. Aujourd'hui disparu, ce monument nous est connu grâce à l'aquarelle de la collection Gagnières de la Bibliothèque Nationale de France, reproduite dans A. ERLANDE-BRANDENBURG, « Le gisant d'Aliénor d'Aquitaine », *Aliénor d'Aquitaine*, *op. cit.* (n. 63), p. 174.

[90] TURNER, *Eleanor..., op. cit.* (n. 83), p. 287-295.

[91] *Alienora, quondam Anglorum regina et regis mater, apud Pictavim in fata recessit*, *Chronicæ Sancti Albini Andegavensis in unum congestæ*, in *Chroniques des églises d'Anjou*, éd. P. MARCHEGAY, É. MABILLE, Paris, 1869, p. 53.

[92] *Obiit Alienor, regina anglorum ; sepulta est ad Font Ebraldi*, *Chronique de Saint-Martial de Limoges,* éd. H. DUPLÈS-AGIER, Paris, 1874, p. 69. Voir J. FLORI, *Aliénor d'Aquitaine : la reine insoumise*, Paris, 2004, p. 284-285.

[93] *Filius vero processit cum corpore patris sui usque ad abbatiam Fontis Ebraudi, et ibidem eum sepelivit in choro sanctimonialium, et sic ipse « inter velatas velabatur »*, ROGER DE HOWDEN, *Chronica*, *op. cit.* (n. 51), t. 2, p. 367.

[94] *Le cimetière..., op. cit.* (n. 80), *Le gisant..., op. cit.* (n. 89).

Fig. 5.— Gisants de Fontevraud (Cl. Skubiszewski -CESCM)

Fig. 6.— Tête couronnée d'un roi (Cl. Skubiszewski -CESCM)

Fig. 7.— Le roi et ses regalia *(Cl. Skubiszewski -CESCM)*

La plupart des spécialistes accordent à Aliénor d'Aquitaine la commande des trois gisants polychromes en tuffeau, une pierre calcaire locale, qu'on peut contempler encore de nos jours dans la nef de l'abbatiale, tout près du chœur[95], où ils ont dû se trouver jusqu'en 1504[96] (fig. 5). En fonction de l'histoire de la dynastie et de leur style, ils les datent d'environ 1200. En revanche, la statue plus petite en bois n'aurait pu être ajoutée aux trois autres qu'un demi-siècle plus tard. Elle représenterait Isabelle d'Angoulême (†1246), épouse de Jean Sans Terre et mère d'Henri III qui, en 1254, avait amené sa dépouille du cimetière des moniales au mausolée du chœur[97]. La dimension et le relief des trois sculptures des années 1200 représentent une innovation considérable dans l'art funéraire de la fin du XII[e] siècle, seulement précédée, vers 1180, par la figure de Louis VII à Barbeau[98]. La tête des gisants de Fontevraud est soulevée par la forme convexe de leur lit et par son coussin (fig. 6). Leurs yeux paraissent clos. Deux d'entre eux sont des rois, sans qu'aucun détail spécifique permette de déterminer lequel correspond à Henri II ou à son fils Richard. Ils portent, tous deux, la couronne ; ils tiennent le sceptre ; une épée est posée à leur flanc gauche ; la couleur de leurs mains semble indiquer qu'elles sont gantées (fig. 7). Ils apparaissent ainsi avec les mêmes *regalia* ou insignes de leur couronnement avec lesquels leur cadavre a été exposé pendant leurs funérailles[99].

La statue des deux rois est plus affaissée ou plate que celle de la reine, en toute vraisemblance Aliénor d'Aquitaine, dont le relief est plus marqué (fig. 8). Ses dimensions sont,

[95] ERLANDE-BRANDENBURG, *Ibid.*, et plus récemment NOLAN, *The Queen's...*, *op. cit.* (n. 86), et BOWIE, *The Daughters...*, *op. cit.* (n. 70), p. 193-204.

[96] Ils font alors l'objet d'un nouveau mausolée, puis ils subissent les avatars de la Révolution et de la transformation du monastère en prison. En 1816, le dessinateur d'antiquités Charles Stothard découvre les gisants dans un débarras insalubre, où les détenus puisent de l'eau. Il essaie sans succès de les apporter à Westminster. Une cinquantaine d'années plus tard, Napoléon III tente, à son tour, de les donner en cadeau à la reine Victoria qu'une campagne de presse hostile pousse cependant à décliner l'offre, N. VINCENT, *Introduction*, in *Norman Charters from English Sources: Antiquaries, Archives and the Rediscovery of the Anglo-Norman Past*, Londres-Leicester, 2013, p. 34.

[97] *Rex veniens ad nobilem sanctimonialium domum, videlicet Fontem Ebraudi, oravit ibi ad tumbas antecessorum, qui ibi sunt sepulti. Et veniens ad sepulchrum matris suæ Isabellæ, quod erat in cimiterio, fecit transferri corpus in ecclesiam, et superposito mausoleo*, MATTHIEU PARIS, *Chronica majora*, éd. H.R. LUARD (RS 57), Londres, 1880, t. 5, p. 475. Voir ERLANDE-BRANDENBURG, *Le cimetière...*, *op. cit.* (n. 80), p. 484.

[98] Celui-ci a été détruit en 1793, mais il nous est connu par une gravure plus ancienne, reproduite ici.

[99] Voir ci-dessus note 73.

Fig. 8.— Aliénor d'Aquitaine (Cl. Skubiszewski -CESCM)

Fig. 9.— Tête d'Aliénor (Cl. Skubiszewski -CESCM)

de même, plus grandes. Les ondulations de sa robe et de son manteau sont aussi plus nettes, selon la technique, récente alors, des « plis mouillés » qui fait ressortir les formes du corps[100]. Par conséquent, si les deux rois semblent sculptés de la même main, tel n'est pas le cas pour la reine, à moins que le même artiste ait effectué sa statue après avoir modifié son style, peut-être quelques années plus tard. Le seul attribut royal du gisant d'Aliénor est la couronne. Son visage est encadré par une guimpe, qu'on ne saurait confondre avec le voile des moniales (fig. 9). Elle tient un livre ouvert, sans doute le psautier ou livre d'heures, si caractéristique des femmes de l'aristocratie. C'est avec lui notamment qu'elles initient leurs enfants à la lecture. Sur ce point encore, le sculpteur de Fontevraud innove, puisque le livre de la dame, qui deviendra si courant à la fin du Moyen Âge, est inconnu jusqu'alors dans la statuaire[101]. Puisqu'il n'est pas encore banalisé, il témoigne peut-être du propre intérêt de la reine d'Angleterre pour la lecture. Rien ne s'oppose, en définitive, à ce qu'Aliénor ait commandé les effigies de son mari et de son fils. A-t-elle pu ordonner et même voir son propre gisant terminé ? On sait que son gendre Henri le Libéral (†1181), comte de Champagne, a donné, lui-même, des instructions sur la construction de son tombeau dans la collégiale Saint-Étienne qu'il fonde, en 1157, dans son château de Troyes[102]. C'est pourquoi les spécialistes de la sculpture funéraire et de Fontevraud n'ont certainement pas tort d'accorder une large place à Aliénor dans l'organisation de la nécropole angevine des rois d'Angleterre. Aussi réussi soit-il sur le plan esthétique, son programme d'affirmation politique fait long feu tandis que, quelques mois après sa mort, les troupes de Philippe Auguste occupent l'Anjou.

A cinq kilomètres à peine de Fontevraud, sur la voie romaine qui mène à Chinon, Candes a dû être souvent visité par les Plantagenêt. C'est tout naturellement qu'en 1182, dans l'une de ses chansons relatant leurs luttes intestines, Bertrand de Born († *c.* 1215) leur associe ce village avec huit autres toponymes : le Cumberland, l'Irlande, Angers, Montsoreau (sur la Loire aussi, à deux kilomètres de Candes), Poitiers, Bordeaux, les Landes et Bazas, lieux de leur Empire qu'on devait tenir alors pour aussi célèbres[103]. La liste du troubadour limousin répond certes à l'assonance qui rehaussera la performance de son poème en musique. Elle n'en tient pas moins au prestige de Candes, alors en pleine croissance. Situé au confluent de la Loire et de la Vienne, le village profite du commerce fluvial de plus en plus animé. Il est, en outre, un important centre de pèlerinage, où saint Martin de Tours (†397) avait passé les dernières années de son existence et où il était mort. Une collégiale de chanoines assure son culte depuis la période carolingienne.

Entre 1167 et 1181[104], le moine flamand Guibert de Gembloux (1124-1213), dévot de Martin dont il visite les lieux, décrit Candes dans une longue lettre adressée à Philippe de Heinsberg (1167-1191), archevêque de Cologne. Il y raconte que la petite cellule, où demeurait le saint, est si abîmée par le passage fréquent des pèlerins qu'elle risque de s'effondrer sur eux. Pour parer à cet accident, des travaux, ajoute Guibert, ont été entrepris depuis cinq ans[105]. La lettre de Guibert sert souvent à dater l'ensemble du bâtiment des années 1175-1200[106]. Fondées sur l'organisation de l'édifice et sur ses différents éléments architecturaux, les études d'André Mussat, en 1964, et d'Yves Blomme, en 1997, proposent cependant d'étaler longuement sa construction jusqu'au milieu du

[100] ERLANDE-BRANDENBURG, *Le gisant…*, *op. cit.* (n. 89), p. 176-177.

[101] S.G. BELL, *Medieval Women Book Owners: Arbiters of Lay Piety and Ambassadors of Culture*, in *Signs*, 7, 1982, p. 742-768 ; M.T. CLANCHY, *Images of Ladies with Prayer Books: What Do They Mean?*, in *Studies in Church History*, 38, 2004, p. 106-122 ; AURELL, *Le Chevalier lettré…*, *op. cit.* (n. 81), p. 225.

[102] X. DECTOT, *Les tombeaux des comtes de Champagne (1151-1284) : un manifeste politique*, in *Bulletin Monumental*, 162 (1), 2004, p. 5-6.

[103] *L'Amour et la guerre : l'œuvre de Bertran de Born*, éd. et trad. G. GOUIRAN, Aix-en-Provence, 1985, t. 1, p. 208, n° 11, str. III, v. 17-24.

[104] Synchronismes : 1167, élection de Philippe de Heinsberg à l'archevêché de Cologne ; 1181, Guibert est de retour à Gembloux, H. DELAHAYE, *Guiberti Gemblacensis epistula :* De Sancto Martino *et alterius Guiberti item Gemblacensis carmina de eodem*, in *Analecta bollandiana*, 7, 1888, p. 266, sans références documentaires toutefois.

[105] *Ante quinquenium, cum longo fatigatum senio jamjam casurum ruinam sui et ingredientium interitum minaretur, communi consilio ab invitis licet depositum dilatari et instaurari cepisse, Guiberti Gemblacensis epistolæ, éd. A.* DEROLEZ, E. DEKKERS, R. DEMEULENAERE (CC CM 66), Turnhout, 1989, t. 1, p. 147, *ep.* IX, l. 656-659.

[106] Le *terminus ante quem* de 1215, parfois retenu (*Cf.* S. LUTAN, *Le porche septentrional de la collégiale Saint-Martin de Candes (v. 1180) et l'image dynastique des Plantagenêt*, in *Cahiers de civilisation médiévale*, 45, 2002, p. 353), doit cependant être abandonné. Il se fonde, en effet, sur la lecture, vraisemblablement erronée, d'une inscription encore visible à la fin du XIX[e] siècle. Prosper Mérimée la décrit ainsi : « Une inscription gravée dans la nef rapporte que,

XIII[e] siècle. À les suivre, c'est même autour de 1250 que les sculptures auraient été mises en place[107]. Il est d'autant plus honnête de soulever cette datation au sujet du patronage des Plantagenêt qu'en 1204 la conquête du territoire par Philippe Auguste fait basculer Candes dans le domaine capétien.

Une monographie récente de Sara Lutan insiste sur toute la portée politique de la façade septentrionale de l'église et des bustes de rois et de reines sculptées sous son porche : *Undoubtedly, the royal images served the patrons of the church as means of consolidating their material power*[108]. C'est à travers le portail du Nord que le roi Plantagenêt entrait solennellement dans l'église. Il pénétrait alors dans le narthex, surmonté d'une chapelle haute, dédiée à saint Michel, l'archange guerrier, d'où il pouvait, assis sur son trône, suivre les offices. Si elles n'ont pas été ajoutées plus tardivement, les tours crénelées de la façade donnaient du relief à l'ensemble. Ces tours, le narthex et la chapelle haute ou « tribune princière » sont spécifiques du massif-antérieur ou massif occidental *(Westwerk*) des plusieurs églises préromanes, situées souvent à proximité des résidences de la dynastie carolingienne ou ottonienne. Leur agencement facilite l'*adventus Cæsaris*, la cérémonie publique de procession, d'arrivée et de réception de l'empereur, en l'occurrence dans une église. À Candes, la royauté est, de même, mise en valeur dans la série de neuf têtes, dont quatre couronnées, sculptées sur le socle du narthex. Les rinceaux qui les accompagnent renvoient peut-être à l'arbre de Jessé, exaltant la royauté davidique et sa généalogie. Ils rappellent que la succession au trône dépend étroitement de l'appartenance à la lignée que la Providence a mise à la tête du royaume. L'idée est facile à récupérer par la maison d'Anjou, puis par les Capétiens.

L'abondance de représentations royales dans le premier gothique angevin sert à exalter la monarchie, dont le pouvoir s'affirme, au cours de la seconde moitié du XII[e] siècle, au détriment des châtellenies indépendantes. Il importe cependant de rappeler une banalité. L'iconographie des églises transmet un message qui est avant tout religieux. Chacun connaît la tirade du pape Grégoire le Grand (†604) la prétendant une Bible ou un catéchisme pour illettrés[109], synthétisée par le non moins célèbre aphorisme d'Honorius *Augustudonensis* (c. 1080-c. 1157) : *Pictura laicorum litteratura*[110]. Ce vœu trouve son pendant dans la *Vie* d'Hugues d'Avalon (1186-1200), évêque de Lincoln, jadis chartreux. D'après son auteur, Adam († *c.* 1223), moine bénédictin d'Eynsham, le destinataire de cette pédagogie par l'image n'est certainement pas un analphabète[111], mais il appartient à l'une des maisons princières les plus cultivées d'Occident[112]. Il s'agit de Jean Sans Terre, dont la comptabilité révèle le goût pour les saphirs, rubis et autres pierres précieuses qu'il aime porter en collier[113]. Il leur attribue, comme bien des hommes de son temps, des propriétés médicinales, voire de le protéger de la foudre et d'autres malheurs[114]. La propriété de l'un de ses joyaux dépasse cependant la simple prophylaxie. Il relève de la plus païenne des superstitions, que tout chrétien se doit d'abhorrer. Or, Jean ose, à l'intérieur de l'église abbatiale même de Fontevraud, se vanter de l'une de ces amulettes auprès de l'évêque de Lincoln, qui le morigène à l'aide du statuaire du jugement dernier, aujourd'hui presque complètement disparu :

« Au cours d'une conversation amicale, il sortit de sa poitrine une pierre précieuse montée sur or qui pendait à son cou. Il lui dit qu'elle avait été donnée à l'un de ses aïeux avec la promesse, descendue du ciel, que celui de ses descendants qui la porterait ne serait jamais privé de son patrimoine ancestral. L'évêque riposta : "Ne mettez pas votre confiance dans une pierre inanimée, mais seulement dans la pierre vivante et véritablement céleste : Notre-Seigneur Jésus-Christ." [...]. En sortant de l'église, ils arrivèrent devant le portail où se trouve la figure ou l'image du jugement final, où les élus sont séparés des réprouvés. La scène est reproduite assez élégamment, du moins selon le critère humain d'une œuvre due au talent du sculpteur. L'évêque mena de la main le comte, qui deviendrait sous peu roi, vers le côté gauche du Juge, où, au milieu des damnés, les rois, parés de leurs attributs, s'entendent dire : "Allez, maudits, au feu éternel (Mt 25, 41)." »

---

bâtie en 1215, l'église de Candes se trouvait presque ruinée, lorsque, sous le règne de Louis XIV, elle fut réparée par les soins de M. de Chauvelin », *Notes d'un voyage dans l'Ouest de la France*, Paris, 1836, p. 359. Une dizaine d'années plus tard, un érudit local reprend encore la même année : « Une inscription placée dans la nef fait connaître que l'église de Candes fut bâtie en 1215. Cette date ne peut être appliquée qu'à la nef principale et non à l'édifice tout entier. Le sanctuaire doit être rapporté à un âge un peu plus reculé », *M. l'abbé* BOURASSÉ, *Notice archéologique et historique sur l'église de Candes*, in *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 2, 1843-1844, p. 143. Au début des années 1880, la lecture de l'abbé Quincarlet semble cependant plus sûre : « Une inscription indique, en effet, l'époque à laquelle cette restauration, qui consista dans la réfection totale d'un des piliers de la nef, a été effectuée, c'est à dire en 1715 », *Excursion de la Société archéologique à Candes, Montsoreau et Fontevrault*, in *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, 6, 1883-1885, p. 458-459. En chiffres arabes, très souvent utilisés dans les inscriptions de l'époque moderne, lire par mégarde 1215 à la place de 1715 est facile. Or, il est peu probable que les artisans du règne de Louis XIV aient souhaité évoquer l'année 1215 en terminant leur travail. Cette confusion avait déjà été relevée par J.-X. CARRÉ DE BUSSEROLE, *Dictionnaire géographique, historique et biographique d'Indre-et-Loire*, Tours, 1879, t. 2, p. 7-8, et par Y. BLOMME, *La collégiale de Saint-Martin de Candes*, *Congrès archéologique de France, 155[e] session, 1997, Indre-et-Loire*, Paris, 2003, p. 42.

[107] A. MUSSAT, *Candes*, in *Congrès archéologique de France, 122[e] session, Anjou*, Paris, 1964, p. 499-516 ; BLOMME, *La collégiale...*, *op. cit.* (n. 106).

[108] *Saint-Martin in Candes*, Poitiers, 2006, p. 34.

[109] *Registrum epistularum Libri VIII-XIV, Appendix*, éd. D. NORBERG (CC SL 140A), Turnhout, 1982, t. 2, p. 874, XI, *ep.* 10.

[110] *Gemma Animæ sive De divinis officiis et antiquo ritu missarum*, in PL 172, col. 586C, I, cap. CXXXII.

[111] Sur l'accès « élitiste » à l'image médiévale, voir D. ALEXANDRE-BIDON, *Une foi en deux ou trois dimensions ? Images et objets du faire croire à l'objet des laïcs*, in *Annales HSS*, 53, 1998, p. 1155-1190.

[112] V.H. GALBRAITH, *The Literacy of the Medieval English Kings*, in *Proceedings of the British Academy*, 21, 1935, p. 201-238 ; AURELL, *L'Empire...*, *op. cit.* (n. 8), p. 106-113.

[113] *Predictos saphirum et rubeum nobis tradiderunt tota vita nostra habendos, Rotuli chartarum in turri londinensi asservati, Pars I, ab anno MCXCIX ad annum MCCXVI*, éd. Th.D. HARDY, Londres, 1837, p. 114, col. 2 ; *Lapides preciosos et jocalia nostra que tenere consevimus circa collum nostrum, Rotuli de liberate ac de misis et praestitis, regnante Johanne*, éd. *id.*, Londres, 1844, p. 23. Voir VINCENT, *The Great Lost...*, *op. cit.* (n. 35), p. 77.

[114] *Anglo-Norman Lapidaries*, éd. P. STUDER, J. EVANS, Paris, 1924 ; J. Cherry, *Jewellery*, in *Age of Chivalry: Art in Plantagenet England 1200-1400*, éd. J. ALEXANDER, P. BINSKI, Londres, 1987, p. 176-178 ; E. BOZÓKY, *Les moyens de la protection privée*, in *Cahiers de recherches médiévales*, 8, 2001, p. 175-192.

Et l'évêque Hugues de se livrer à une diatribe sur les supplices éternels qui attendent « ceux qui doivent gouverner les autres, mais qui sont incapables de se gouverner eux-mêmes ». Ce discours d'éthique politique est frappé au coin du stoïcisme, si largement diffusé au XII[e] siècle parmi les intellectuels anglais[115]. Il se clôt par une considération sur les bienfaits des images du jugement dernier sur l'âme du chrétien, qui apparaissent si souvent dans le tympan des façades occidentales des églises romanes ou gothiques[116] :

« L'évêque disait aussi que ce genre de sculpture ou de peinture produit, fort à propos, que ceux qui entrent dans les églises afin de prier le Seigneur pour leurs nécessités apprennent qu'il existe une autre nécessité bien supérieure et même suprême : demander pardon pour ses péchés et, une fois remis, être préservé des peines qu'ils comportent pour obtenir la joie éternelle[117]. »

Soutenue par l'image, l'exhortation vise à corriger le futur roi. Elle prouve que, si les programmes iconographiques des églises entérinent, dans leur ensemble, l'institution royale, ils peuvent aussi miner les fondements de l'autorité de tel ou tel roi, en lui rappelant qu'il est mortel et qu'il devra rendre compte un jour, dans l'Au-delà, de ses actes.

LE RAPPEL DU MÉCÉNAT DANS LA PEINTURE ET LE VITRAIL

Henri II et Aliénor d'Aquitaine sont-ils intervenus de façon notable dans la reconstruction de la cathédrale gothique de Poitiers ? Malgré — ou peut-être à cause de — la pauvreté de la documentation sur l'affaire, il paraît prudent d'avancer une réponse négative[118]. Certes, le chantier commence bien sous leur gouvernement. D'après la solide étude d'Yves Blomme[119], les fondations sont posées dans les années 1150. En effet, une inscription des clefs de voûte de la première travée orientale, élevée au cours d'une seconde campagne de construction, donne la date de 1167[120]. Que la cathédrale soit édifiée sous la domination de Poitiers par Henri II au nom de sa femme n'est néanmoins pas une raison pour leur en accorder le patronage. Comme partout ailleurs en Occident, l'initiative de bâtir la principale église d'un diocèse et son siège épiscopal revient à l'évêque et au chapitre qui en assure le culte. C'est leur temporel, la mense épiscopale et canoniale, qui, avec les aumônes collectées pour ce projet, le subventionne pour l'essentiel. Rien de plus normal pour la *domus episcopi*, la maison par excellence de l'évêque, et nullement du roi.

Les relations du couple royal avec Jean Bellesmains[121], évêque de Poitiers entre 1162 et 1181, sont loin d'être cordiales. Ce prélat est, en effet, un partisan fervent de Thomas Becket, avec lequel il aimerait, lui écrit-il en 1163, subir la peine de l'exil pour les libertés de l'Église[122]. Deux ans plus tard, Jean lui envoie une autre lettre pour se plaindre d'Henri II et de ses officiers qui limitent considérablement sa juridiction ; ils l'ont même menacé de violences physiques ou d'expropriation de ses domaines[123]. Toujours en 1165, il réécrit à Thomas pour qu'il se méfie d'Aliénor qui, sous l'emprise de son oncle Raoul de Faye, est en train de lui mener la vie dure[124]. La tension est à son comble l'année suivante, tandis que la rumeur enfle à Paris, parmi les partisans de Becket, qu'on a tenté d'empoisonner Jean : un moine aurait bu, à sa place, au calice qui lui était destiné et il en serait mort[125]. Encore dans les années 1169-1170, des bruits sur le complot ourdi à Poitiers pour lui ôter la vie arrivent jusqu'à Arnoul, évêque de Lisieux[126]. L'esprit de Jean est cependant à la réconciliation et ses relations avec le couple royal semblent s'arranger, surtout après le meurtre de Thomas et la pénitence d'Henri II[127]. Quoi qu'il en soit, à l'époque où débute le chantier, l'affaire Becket nuit à la collaboration entre les Plantagenêt et l'évêque.

Henri II, Aliénor d'Aquitaine et leurs quatre fils sont représentés dans le registre inférieur du vitrail de la Crucifixion du chevet de la cathédrale. L'élément le plus important de cette verrerie est la mort du Christ en croix. À une échelle moindre, apparaît, en dessus, l'Ascension, et au dessous la crucifixion de saint Pierre, à qui la cathédrale est dédiée. La portée théologique de l'ensemble est riche. La double nature humaine et divine du Christ, mort et montée au ciel, est ainsi

---

[115] JEAN DE SALISBURY, *Policraticus I-IV*, éd. K.S. KEATS-ROHAN, Turnhout, 1993 ; éd. C.C.J. WEBB, Oxford, 1909 [pour les livres V-VIII].

[116] Sur l'iconographie du jugement dernier, voir une étude récente qui en renouvelle l'approche par la prise en compte du jugement immédiat, M. ANGHEBEN, *D'un jugement à l'autre : la représentation du jugement immédiat dans les Jugements derniers français (1100-1250)*, Turnhout, 2013.

[117] ADAM D'EYNSHAM, Magna Vita sancti Hugonis: *The Life of St Hugh of Lincoln, éd. et trad.* D.L. DOUIE, H. FARMER, Londres, 1961-1962, p. 138-140.

[118] C. ANDRAULT-SCHMITT, *L'architecture "angevine"..., op. cit.* (n. 63), p. 102.

[119] *La construction de la cathédrale Saint-Pierre de Poitiers*, in *Bulletin Monumental*, 152 (1), 1994, p. 7-65.

[120] V. DEBIAIS, *L'inscription millésimée de la clef de voûte orientale du vaisseau central*, in C. ANDRAULT-SCHMITT (dir.), *La Cathédrale Saint-Pierre de Poitiers* : enquêtes croisées, La Crèche (Deux-Sèvres), 2013, p. 101-103. Voir BLOMME, *La construction..., op. cit.* (n. 119), p. 27.

[121] Sur ce personnage et la cathédrale de Poitiers, voir récemment C. ANDRAULT-SCHMITT, *Gilbert, Jean et les autres : les évêques et leur* domus, in *La Cathédrale..., op. cit.* (n. 120), p. 70-72.

[122] *Ego, sicut a multis michi proponitur, non modo similem, sed duriorem calculum expecto, utinam exilii vestri particeps, The Correspondance of Thomas Becket, Archbishop of Canterbury (1162-1170)*, éd. et trad. A. DUGGAN, Oxford, 2000, t. 1, p. 46, *ep.* 18.

[123] *Inhibuerunt itaque michi sub districta interminatione, ne aliquid ad regis dignitatem pertinens michi usurparem [...] scirent exinde excommunicati ille regi non displiciturum si vel in personam meam manum extenderent, vel in bona mea grassarentur*, *Ibid.*, p. 128-130, *ep.* 34.

[124] *A regina nec auxilium nec consilium sperare potestis, maxime cum totum consilium suum in Radulfum de Faia, qui nos non minus solito persequitur*, *Ibid.*, p. 216, *ep.* 51.

[125] *Ei venenum propinaverunt, ex quo jam quidam religiosus prior obiit qui calicis toxicati fuerat particeps, et episcopus, ut aiunt, incidit in languorem, The Letters of John of Salisbury: the Later Letters (1163-1180)*, éd. et trad. W.J. MILLOR, C.N.L. BROOKE, Oxford, 1979, p. 90, *ep.* 166.

[126] *The Letters of Arnulf of Lisieux,* éd. F. BARLOW, Londres, 1939, trad. C.P. SCHRIBER, *The Letters Collections of Arnulf of Lisieux*, New York, 1997, p. 208-209, n°3.11. Voir M. SORIA, *La Crosse brisée des évêques agressés dans une église en conflits royaume de France, fin X[e]-début XIII[e] siècle*, Turnhout, 2005, p. 195-199.

[127] CH. DUGGAN, *Bishop John and Archdeacon Richard of Poitiers : their Roles in the Becket Dispute and its Aftermath*, in R. FOREVILLE (dir.), *Thomas Becket*, Paris, 1975, p. 71-83 ; J. PELTZER, *Les évêques de l'Empire Plantagenêt et les rois angevins*, in *Plantagenêts et Capétiens...*, *op. cit.* (n. 25), p. 472-473.

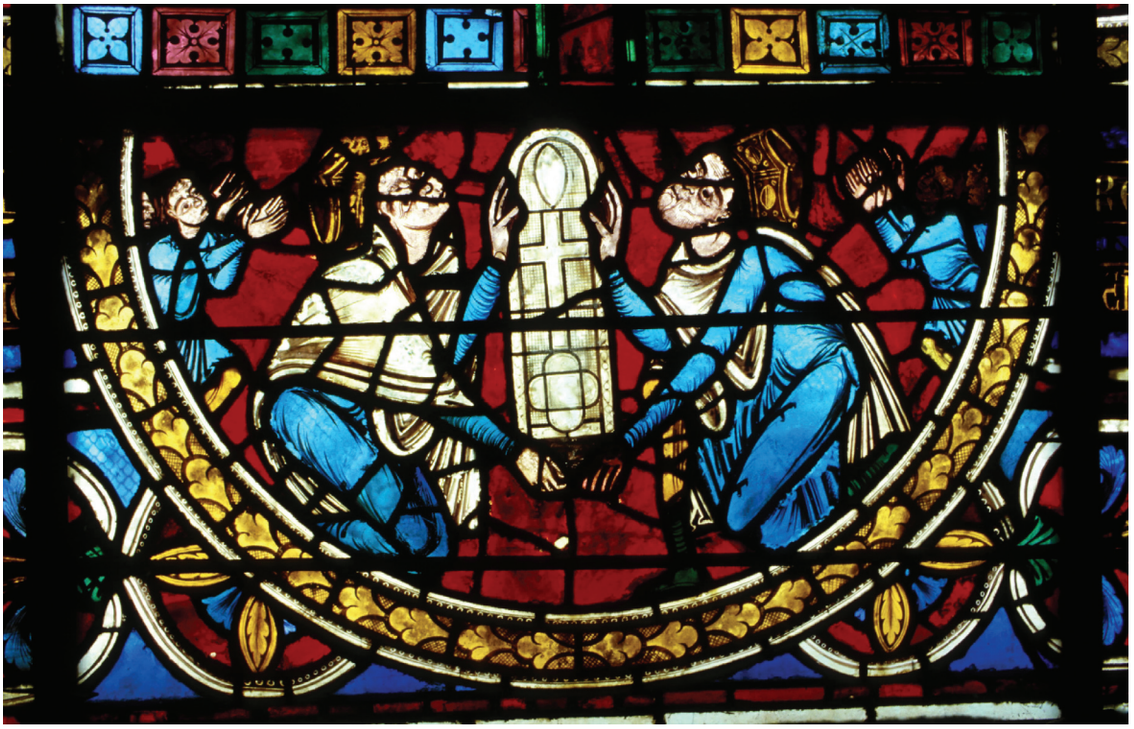

Fig. 10.— Registre inférieur du vitrail de la Crucifixion de Poitiers (Cl. Brouard-Durand, 1988-CESCM)

Fig. 11.— Henri II en donateur (Cl. Brouard-Durand, 1988-CESCM)

évoquée, ainsi que son sacrifice au cours de la messe qui le rend réellement présent dans l'eucharistie[128].

Les Plantagenêt sont représentés, dans le carré du bas du vitrail de la Crucifixion, sur la partie inférieure d'un quadrilobe (fig. 10). Cet emplacement les rend assez visibles, en dépit de leur taille, plus petite que tous les autres personnages. À genoux, la reine, à gauche, et le roi, à droite, offrent un objet symbolique qui a été restauré dans les années 1882-1884, mais dont on conserve une reproduction photographique antérieure[129] (fig. 11). Les chercheurs l'identifient tantôt à une tiare renversée en allusion à la crucifixion de Pierre la tête en bas[130], tantôt à un objet carré qui pourrait bien être, par une heureuse mise en abyme, le vitrail lui-même, thème retenu par le restaurateur de la fin du XIX[e] siècle[131]. Les quatre fils portent la robe courte des jeunes, qui contraste avec le manteau blanc et la longue robe de leurs parents. Ils se tiennent, deux par deux, derrière la reine et le roi ; ils entament une génuflexion et ils élèvent de grandes mains en signe d'acclamation ou d'imploration. Cette composition exalte la maison Plantagenêt dans son ensemble. Sa présence dans un vitrail et même dans un contexte monumental innove[132]. Le thème de la famille donatrice s'est perdu, en effet, depuis l'Antiquité et il n'est guère conservé, au Haut Moyen Âge, que dans les miniatures des manuscrits. Sa résurgence correspond bien à l'investissement des Plantagenêt dans les arts visuels.

Le vitrail a dû être posé entre décembre 1166, mois de la naissance de Jean Sans Terre[133], dernier des quatre fils du couple, et les années 1173-1174, où sa révolte avec ses enfants vaut à Aliénor la captivité et la disgrâce. Il faudrait peut-être resserrer la fourchette chronologique en partant de 1171 pour *terminus a quo* ? Avant le meurtre de Thomas Becket, le 29 décembre 1170, les relations tendues du couple royal avec Jean Bellesmains, soutien de l'archevêque de Cantorbéry, n'encouragent guère leur figuration dans la nouvelle cathédrale. En revanche, la pénitence d'Henri II et sa réconciliation définitive avec l'évêque de Poitiers changent la donne.

[128] M. ANGHEBEN, *La crucifixion du chevet : entre liturgie eucharistique et dévotion privée*, *La Cathédrale...*, *op. cit.* (n. 120), p. 354.

[129] Sur la restauration des vitraux, voir K. BOULANGER, *Les vitraux au fil du chantier*, *Ibid.*, p. 262-264.

[130] BLOMME, *La construction...*, *op. cit.* (n. 119), p. 28-29, d'après l'abbé Auber qui avait pu voir l'original en 1848.

[131] « Le réseau de plomb semble avoir dessiné une forme équivalente, ce qui rend la restitution plausible », F. PERROT, *Le portrait d'Aliénor dans le vitrail de la* Crucifixion *à la cathédrale de Poitiers*, in *Aliénor...*, *op. cit.* (n. 63), p. 182, col. 1.

[132] *Ibid.* p. 184 ; N. KENAAN-KEDAR, *The Impact of Eleanor of Aquitaine on Visuals Arts in France*, in M. AURELL (dir.), *Culture politique des Plantagenêt*, Poitiers, 2003, p. 46.

[133] LEWIS, *The Birth and Childhood...*, *op. cit.* (n. 71).

Le vitrail sert à montrer, aux yeux des clercs d'abord et des laïcs ensuite, l'implication de sa maison dans les affaires de l'Église. Il efface publiquement son contentieux avec l'épiscopat, il redore son image et il lui obtient un surplus d'autorité.

En avril 1173, la grande révolte contre Henri II éclate. Sa femme Aliénor d'Aquitaine, son fils aîné Henri le Jeune et Richard Cœur de Lion en Aquitaine, son troisième fils Geoffroi en Bretagne et les comtes de Flandre et de Boulogne au Nord de la France occupent ses possessions. Les combats se poursuivent pendant plus d'un an jusqu'à la victoire, le 13 juillet 1174, à Alnwick (Yorkshire), des troupes anglaises sur le roi d'Écosse. La rébellion des fils d'Henri II reprendra encore en 1183 et en 1187-1189[134]. D'après les chroniqueurs de sa cour, le roi en mourra de chagrin, surtout en apprenant la trahison de Jean Sans Terre, son fils cadet, sur lequel, dépité du reste de sa progéniture, il avait mis tous ses espoirs. L'*Instruction du prince* rapporte la projection picturale de ces déchirures familiales. Giraud de Barri, amer contre les Plantagenêt, insiste, entre autres, sur la haine diabolique qui détermine les relations exécrables de cette maison d'Atrides. Ses préjugés rendent peut-être suspect son témoignage, qu'il importe cependant de rapporter :

« Le roi commanda qu'on peigne une peinture dans l'une des pièces de sa résidence de Winchester, où il avait laissé un espace libre de toute décoration. Plusieurs de ses figures et ses couleurs étaient fort belles. À sa demande, on représenta un aigle assailli par ses aiglons. Deux d'entre eux le blessaient, de leurs griffes et de leurs becs, à ses ailes, le troisième à son dos. Le quatrième, qui n'était pas plus petit que les autres, agrippé à son cou, s'acharnait encore plus sur ses yeux. Or, ses conseillers demandèrent au roi que laissait présager cette peinture. Il leur répondit : "Les quatre poussins de l'aigle sont mes quatre fils, qui ne cesseront de me tourmenter jusqu'à la mort. Le cadet, que j'aime à présent d'un si grand amour, se comportera bien pire que les autres et il m'attaquera d'une façon plus dangereuse." C'est ainsi qu'il fit peindre les malheurs qu'il allait subir de la part de sa progéniture, et dont il avait eu le pressentiment[135]. »

La métaphore prophétique des poussins de l'aigle coïncide avec d'autres textes élaborés à la cour d'Henri II. En évoquant les mêmes guerres intestines, les chroniqueurs Raoul de Diss et Richard le Poitevin se réfèrent à la rupture de l'alliance par l'aigle et à sa joie pour sa troisième nichée[136]. De façon similaire, Roger de Howden applique une vaticination sur la révolte des rejetons de l'animal rugissant aux relations détestables entre Henri II, d'une part, et sa femme Aliénor et leurs garçons, de l'autre[137]. Enfin, Gautier Map préfère l'oracle « Le lynx pénétrant partout menacera de destruction sa propre race » pour parler des agissements d'Henri le Jeune contre son propre père[138]. Ces auteurs disent emprunter leurs prophéties à Merlin l'Enchanteur, à une époque où leur adaptation latine par Geoffroi de Monmouth connaît un large succès[139]. Ses vaticinations d'origine galloise sont aussi vagues que plastiques et malléables. Elles peuvent s'appliquer à n'importe quelle situation. C'est pourquoi les écrivains de la cour Plantagenêt ne prennent guère de risques en les utilisant *a posteriori* pour rendre compte de tel ou tel événement. En l'occurrence, elles leur servent à expliquer l'inexplicable : la révolte à répétition au sein de la maison d'Anjou.

La peinture murale de Winchester a-t-elle jamais existé ? Est-elle une pure invention de Giraud de Barri pour agrémenter son récit, ou plutôt pour régler, une fois de plus, ses comptes avec Henri II et ses fils ? La question est inextricable. Il est toutefois sûr que l'oracle qu'elle est censée représenter n'appartient pas, à proprement parler, au corpus des prophéties de Merlin, diffusées en latin par Geoffroi de Monmouth. Il n'empêche qu'elle leur ressemble beaucoup et qu'elle peut provenir directement des vaticinations orales en gallois, langue que Giraud comprend. Du reste, il utilise la prophétie des quatre aiglons dans le même but que Roger de Howden ou Gautier Map, qu'il fréquente à la cour d'Angleterre : réduire la part de la liberté individuelle et de la responsabilité personnelle des Plantagenêt dans leurs haines, colères et disputes, pour lesquelles ils sont prédestinés depuis la nuit des temps[140]. C'est, d'une certaine façon, les excuser. Au passage, leur propension à la violence peut apeurer aussi leurs ennemis, impressionnés par leur usage compulsif de la colère, de la vindicte et de la répression impitoyable. En représenter une métaphore prophétique sur les murs du palais royal n'est pas exempt d'arrière-pensée politique.

Moins allégorique est la peinture du mur nord de la chapelle troglodyte de Sainte-Radegonde de Chinon, découverte en 1964 à l'occasion de son nettoyage. Les spécialistes la datent, pour des raisons stylistiques, de la seconde moitié du XII[e] siècle[141]. Elle représente un groupe de cinq cavaliers, richement vêtus (fig. 12). À droite, on y voit, à la tête du cortège, un roi d'âge mûr, doté d'une barbe rousse, portant un manteau qu'une fibule attache à hauteur de la clavicule droite et dont la doublure est en vair. Suit une jeune femme (moins probablement un garçon), aux longs cheveux déliés, montant peut-être en amazone, à côté d'une reine (à moins qu'il s'agisse d'un jeune roi glabre ?), qui se tourne vers les deux derniers cavaliers. Le premier d'entre eux lui tend un faucon ; ils portent, tous deux, un bonnet conique rappe-

[134] La lutte au sein des familles aristocratiques est un phénomène relativement répandu au XII[e] siècle, M. AURELL, *Rompre la concorde familiale : typologie, imaginaire, questionnements*, in *La Parenté déchirée : les luttes intrafamiliales au Moyen Âge*, Turnhout, 2010, p. 9-59.

[135] *De Principis instructione*, *op. cit.* (n. 35), p. 295-296, III, 26.

[136] RAOUL DE DISS [*DE DICETO*], *Ymagines historiarum*, in *Opera Historica,* éd. W. STUBBS (RS 68), Londres, 1876, t. 2, p. 67 ; *Chronicon Richardi Pictavensis*, in *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, éd. L. DELISLE, Paris, 1877, t. 12, p. 419.

[137] ROGER DE HOWDEN, *Chronica*, t. 2, *op. cit.* (n. 51), p. 47, *Gesta Henrici Secundi*, *op. cit.* (n. 51), t. 1, p. 42-43.

[138] GAUTIER MAP, De Nugis Curialium: *Courtiers' Trifles,* éd. et trad. M.R. JAMES, C.N.L. BROOKE, R.A.B. MYNORS, Oxford, 1983, p. 282, IV, 1.

[139] Geoffroi les rend publiques en 1134 dans un opuscule indépendant, pour les insérer, deux ans plus tard, dans son « Historia regum Britanniæ », éd. FARAL, *op. cit.* (n. 10), p. 186-203, §106-118.

[140] M. AURELL, *Révolte nobiliaire et lutte dynastique dans l'Empire angevin (1154-1224)*, in *Anglo-Norman Studies*, 24, 2002, p. 33-34.

[141] À l'exception de Claude Andrault-Schmitt qui nous dit placer l'architecture du lieu bien après 1200. Si son point de vue s'avérait, toutes les interprétations de la peinture murale qui suivent devraient être abandonnées.

Fig. 12.— Peinture murale de Sainte-Radegonde de Chinon (Cl. Mauni, 1964-CESCM)

Fig. 13.— Jeune du cortège (Cl. Skubiszewski -CESCM)

lant le pileus de l'Antiquité (fig. 13). Cette coiffe triangulaire ainsi que le manteau doublé de vair et l'emplacement de sa fibule apparaissent dans la plaque émaillée, posée, entre 1158 et 1167, sur le tombeau de Geoffroi le Bel (†1151), père d'Henri II, à la cathédrale du Mans[142]. C'est d'autant plus un argument de poids pour faire des cinq cavaliers des membres de la maison Plantagenêt que deux d'entre eux sont couronnés. Remarquons enfin qu'aucune des figures ne présente d'attribut religieux ni d'attitude dévotionnelle. Le caractère profane de la peinture rend « sa présence dans un lieu sacré surprenante »[143].

En l'absence de toute inscription, le sens de la scène a été longuement discuté. L'un des éléments essentiels de l'interprétation est le sexe du troisième personnage, qui porte la couronne : femme ou homme, et par conséquent Aliénor d'Aquitaine ou Henri le Jeune ? D'après Nurith Kenaan-Kedar[144], il s'agirait bien de la reine amenée, en 1173, en captivité au château de Chinon ; son mari, l'air sombre, la précède et trois de ses enfants l'entourent ; en guise d'adieu et de reconnaissance, Richard Cœur de Lion lui donne un oiseau de proie. Sainte Radegonde (†587) s'était refusée à son époux Clotaire I[er], roi des Francs, pour entrer au monastère de Sainte-Croix, à Poitiers. Selon sa *Vita* par Venance Fortunat (530-601), captive dans son enfance, elle avait libéré les prisonniers de Péronne en Picardie et, le jour même de sa mort, ceux que gardait le tribun Domolenus[145]. Les captifs continuaient depuis de l'invoquer. Ce serait, après son emprisonnement à Chinon en 1173, l'une des raisons de la dévotion d'Aliénor pour cette sainte reine, qui avait vécu, tout comme elle, écartée de son mari. D'après une autre *Vie*, rédigée par Baudonivie, moniale à Sainte-Croix sous son abbatiat, Radegonde aurait rendu visite au reclus Jean qui résidait dans la grotte de Chinon[146]. C'est pour le narthex de cet ermitage, devenu une chapelle, que la reine d'Angleterre

[142] M.-M. GAUTHIER, *Art, savoir-faire médiéval et laboratoire moderne : à propos de l'effigie funéraire de Geoffroy Plantagenêt*, in *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 123, 1979, p. 105-131.

[143] C. VOYER, *Les Plantagenêts et la chapelle Sainte-Radegonde de Chinon : une image en débat*, *Aliénor..., op. cit.* (n. 63), p. 192, col. 3.

[144] *Aliénor d'Aquitaine conduite en captivité. Les peintures murales commémoratives de Sainte-Radegonde de Chinon*, in *Cahiers de Civilisation Médiévale*, 41, 1998, p. 317-330. *Cf.* D. KLEINMANN, M. GARCIA, I. CLOULAS, N. KENAAN-KEDAR NURITH, *Les peintures murales de Sainte-Radegonde de Chinon : à propos d'un article récent*, *Ibid.*, 42, 1999, p. 397-399.

[145] *La Vie de sainte Radegonde: Poitiers, Bibliothèque municipale, manuscrit 250 (136) par Fortunat*, dir. R. FAVREAU, éd. Y. CHAUVIN, trad. G. PON, Paris, 1995, p. 72 et 110-112, §11 et 38.

[146] *Vitæ sanctæ Radegundis*, éd. B. KRUSCH, *Monumenta Germaniæ Historica*, *Scriptores rerum Merovingicarum*, Hanovre, 1888, t. 2, p. 381, II, 4.

est censée avoir commandé la peinture. L'hypothèse est d'autant plus intelligente qu'elle marie un acte de dévotion à un épisode de la vie d'Aliénor, devenue le personnage central de la scène. Jean Flori l'adopte, à la nuance près du rapace, qu'il lit comme un aigle passé par la reine à son fils Richard en signe du transfert de son autorité sur l'Aquitaine[147].

L'historienne de l'art Ursula Nielgen ne croit pas à la lecture autour de la captivité d'Aliénor[148]. Elle conserve toutefois la portée religieuse de l'interprétation précédente ainsi que son contexte politique, plaçant également la scène au lendemain de la révolte de 1173-1174. Elle lui donne néanmoins un tout autre sens. À ses yeux, les cinq personnages sont, tous, des hommes : Henri II en tête, suivi par ses quatre garçons. L'un d'entre eux, Henri le Jeune, porte la couronne puisqu'il a été sacré en 1170. Le roi les aurait pardonnés pour leur rébellion. Afin de sceller leur réconciliation, ils se rendraient ensemble en pèlerinage vers la chapelle de Sainte-Radegonde. Moins fondées, parce que pionnières, semblent les deux propositions d'Albert Héron de la Chesnaye[149], inventeur de la peinture : soit les Plantagenêt en partie de chasse au vol, soit le mariage, en 1200, de Jean Sans Terre et Isabelle d'Angoulême. La première interprétation ne cadre pas du tout avec une peinture exposée dans une chapelle, alors que le droit canonique interdit la chasse aux clercs, qui voient ce loisir profane d'un très mauvais œil[150]. Pour la seconde, rien dans la scène n'indique le cortège nuptial d'un mariage célébré à Angoulême[151], loin de Chinon. Le débat est toujours ouvert, et comme souvent en iconographie chacun peut y apporter sa propre contribution.

Le pouvoir se raconte en monuments. De grands travaux entérinent que le roi est parvenu à pacifier ses terres. La digue empêchant le débordement de la Loire, le fossé marquant la frontière entre la Normandie méridionale et le Perche, le fort rempart protégeant la ville, l'hôpital soignant les malades d'Angers ou le monastère cistercien dont les moines assurent par leurs suffrages le salut de l'humanité rappelle au tout venant la puissance constructrice du roi. *Moneo* veut dire « se souvenir » ; le verbe a donné « monument ». Parce qu'ils livrent à la mémoire collective leurs bienfaits, Henri II et les siens servent leurs propres intérêts politiques. Inutile d'insister sur le caractère accidentel de cette propagande par le monument, dont l'essence est d'apporter le bonheur matériel et spirituel aux sujets. Diffuser une idée positive du patron n'est sans doute que la partie émergée d'un iceberg d'intentions bien plus altruistes dont la profondeur échappe au médiéviste. Il est en effet impossible de démêler, dans le gouvernement du XII^e siècle, le temporel du surnaturel, le gratuit de l'intéressé et le généreux de l'étroit. Tous ces buts s'entrelacent intimement dans la conscience de l'évergète. Bien moins coûteuse, l'iconographie n'a certainement pas la même utilité religieuse ou caritative que l'architecture. Sa fonction n'en est pas moins efficace en termes de pouvoir, d'idéologie et de propagande. Elle abonde dans le sens de l'exaltation du mécénat. Aussi stéréotypée soit-elle, la figuration de la maison Plantagenêt dans le gisant, le vitrail ou la peinture murale rend concrète sa présence.

La largesse est l'une des principales qualités de l'aristocrate des XII^e et XIII^e siècles. Son milieu la tient pour une valeur indispensable de l'identité nobiliaire. Il en fait même l'élément principal d'un vaste système d'échanges de richesses. C'est en recevant des biens et en les redistribuant que le puissant affirme son pouvoir auprès de ses obligés, et qu'il assure sa prépondérance au sommet de la hiérarchie sociale[152]. Il va de soi que le don à l'Église n'est pas tout à fait du même ordre. Il s'adresse au Créateur, dispensateur de tout bien, à l'égard duquel peu de bienfaiteurs chrétiens croient pouvoir engager une relation égalitaire de don et de contre-don[153]. Toutefois, l'aumône est rarement affranchie d'arrière-pensées sociales et politiques. Loin d'imiter l'obole de la veuve (Lc 21, 1-4), les rois la font en grande pompe. Ils mettent leur munificence en spectacle. Ils posent, au cours d'une cérémonie fort courue, la première pierre de leur fondation, et ils occupent, une fois le chantier fini, la place d'honneur lors de sa consécration. Ils y affichent leur effigie, comme dans les gisants de Fontevraud ou dans la peinture murale de Chinon. Ils exigent une plaque commémorative. Leur besoin de se faire « re-présenter » est irrépressible. Sculptée ou peinte, leur image apporte du prestige et donc du pouvoir. Elle traversera les siècles dans l'établissement qu'ils ont subventionné. Cette forme de propagande diffère, bien entendu, de celles du XXI^e siècle. Elle n'en est pas moins fort efficace.

[147] *Aliénor d'Aquitaine*, *op. cit.* (n. 92), p. 161-164.

[148] *Les Plantagenêts à Chinon : à propos d'une peinture murale dans la chapelle Sainte-Radegonde*, in *Mélanges Piotr Skubiszewski*, Poitiers, 1999, p. 153-157.

[149] *La chasse royale de la chapelle Sainte-Radegonde à Chinon*, in *Archeologia*, 2, 1965, p. 81-86 ; *La chapelle Sainte-Radegonde de Chinon*, in *Touraine romane*, La Pierre-qui-Vire (Yonne), 1977, p. 327-335.

[150] AURELL, *Le Chevalier lettré…*, *op. cit.* (n. 81), p. 281-283.

[151] *Deposata est Johanne regi Angliæ, apud Engolismum, per Eliam, Burdegalensem archiepiscopum*, ROGER DE HOWDEN, *Chronica*, *op. cit.* (n. 51), t. 4, p. 119-120.

[152] Voir récemment une fine analyse des différentes facettes du don dans les textes littéraires : PH. HAUGEARD, *Les Ruses médiévales de la générosité : donner, dépenser, dominer dans la littérature épique et romanesque des XII^e et XIII^e siècles*, Paris, 2013.

[153] E. MAGNANI, *Les médiévistes et le don : avant et après la théorie maussienne*, in *Eadem* (dir.), *Don et sciences sociales : théories et pratiques croisées*, Dijon, 2007, p. 15-28.